

# L'ÉCONOMISTE EUROPÉEN

## ABONNEMENTS

à partir du 1<sup>er</sup> de chaque mois  
 France et Algérie : Un an... 25 fr.  
 — Six mois... 14 fr.  
 Étranger (U.-P.) : Un an... 32 fr.  
 — Six mois... 18 fr.

Paraissant le Vendredi

Rédacteur en chef : Edmond THÉRY

PRIX DE CHAQUE NUMÉRO :

France : 0 fr. 50 — Étranger : 0 fr. 60

Adresse télégraphique : Econopéen-Paris

## INSERTIONS

Ligne anglaise de 5 centimètres  
 Annonces en 7 points... 2 50  
 Réclames en 8 points... 4 »  
 Ce tarif ne s'applique pas aux annonces  
 et réclames d'émission.

TÉLÉPHONE : Central 46-61

N° 1304. — 51<sup>e</sup> volume (9)

Bureaux : 50, rue Sainte-Anne, Paris (2<sup>e</sup> Arr<sup>t</sup>)

Vendredi 2 Mars 1917

## SITUATION HEBDOMADAIRE

des Banques d'Emission de l'Europe (En millions de francs)

DATES	Encaisse métallique		Circulation fiduciaire	PRINCIP. CHAPITRES				Taux de l'escompte
	Or	Argent		C/cour <sup>s</sup> et dépôts particuliers	Portefeuille	Avances s <sup>r</sup> valeurs mobilières		
<b>FRANCE — Banque de France</b>								
1914 23 juillet...	4.104	640	6.212	943	1.541	739		3 1/2
1917 15 février...	5.135	275	17.747	2.347	1.934	1.262		5
1917 22 février...	5.143	273	17.889	2.452	1.818	1.250		5
1917 1 mars...	5.149	273	18.097	2.456	1.853	1.247		5
<b>ALLEMAGNE — Banque de l'Empire</b>								
1914 23 juillet...	1.696	418	2.364	1.180	939	63		4
1917 31 janvier...	3.156	21	9.823	4.316	10.225	13		5
1917 7 février...	3.157	21	9.865	4.381	10.236	15		5
1917 15 février...	3.157	20	9.851	4.614	10.422	15		5
<b>ANGLETERRE — Banque d'Angleterre</b>								
1914 23 juillet...	1.004	»	733	1.055	841	»		3
1917 8 février...	1.387	»	983	5.662	965	»		5 1/2
1917 15 février...	1.429	»	986	3.629	1.101	»		5 1/2
1917 23 février...	1.393	»	964	3.671	2.330	»		5 1/2
<b>DANEMARK — Banque Nationale</b>								
1914 31 juillet...	110	»	219	24	94	15		6
1916 31 octobre...	210	4	394	72	189	24		5
1916 30 novemb...	204	3	389	79	92	24		5
1916 30 décemb...	224	2	399	85	95	25		5
<b>ESPAGNE — Banque d'Espagne</b>								
1914 10 juillet...	543	730	1.919	498	446	170		4 1/2
1917 27 janvier...	1.285	748	2.365	775	448	299		4 1/2
1917 3 février...	1.295	744	2.390	752	443	304		4 1/2
1917 17 février...	1.318	744	2.397	775	443	295		4 1/2
<b>HOLLANDE — Banque Néerlandaise</b>								
1914 25 juillet...	340	17	652	10	185	130		3 1/2
1917 20 janvier...	1.238	14	1.546	159	277	146		4 1/2
1917 27 janvier...	1.238	14	1.539	172	181	144		4 1/2
1917 3 février...	1.238	14	1.566	190	220	164		4 1/2
<b>ITALIE — Banque d'Italie</b>								
1914 31 juillet...	1.105	89	3.086	245	586	115		5 1/2
1916 20 novemb...	899	73	3.707	831	508	201		5
1916 30 novemb...	899	73	3.752	769	507	196		5
1916 20 décemb...	900	74	3.810	874	501	235		5
<b>ROUMANIE — Banque Nationale</b>								
1914 18 juillet...	154	1	414	14	237	47		5 1/2
1916 2 septemb...	487	0	1.222	230	197	33		5
1916 23 septemb...	488	0	1.192	231	198	37		5
1916 4 novemb...	492	0	1.292	220	195	49		5
<b>RUSSIE — Banque de l'Etat</b>								
1914 21 juillet...	4.270	197	4.358	698	1.049	518		5 1/2
1916 14 décemb...	3.929	296	22.356	4.236	17.183	1.754		6
1916 21 décemb...	3.924	300	22.366	4.252	18.189	1.776		6
1917 5 janvier...	3.924	315	23.725	4.311	18.404	1.829		6
<b>SUÈDE — Banque Royale</b>								
1914 31 juillet...	146	8	320	109	236	11		5 1/2
1916 31 octob...	249	4	526	155	247	37		5
1916 30 novemb...	255	4	533	141	258	49		5 1/2
1916 30 décemb...	257	3	585	270	312	78		5 1/2
<b>SUISSE — Banque Nationale</b>								
1914 23 juillet...	180	19	268	51	94	14		3 1/2
1917 7 février...	344	53	500	98	157	20		4 1/2
1917 15 février...	344	53	490	138	168	20		4 1/2
1917 23 février...	314	53	486	120	164	19		4 1/2

## REVUE DES CHANGES ET CHRONIQUE MONÉTAIRE

### Change de Paris sur (papier court)

	Pair	16 juillet 1914	31 janv. 1917	7 fév. 1917	14 fév. 1917	21 fév. 1917	28 fév. 1917
Londres.....	25.224	25.174	27.79	27.79	27.79	27.79	27.79
New-York.....	518.25	516	583.50	583.50	583.50	583.50	583.50
Espagne.....	500	482.75	622	618.50	611.50	619	619.50
Hollande.....	208.30	207.56	237.50	238	237.50	236	236
Italie.....	100	99.62	80	82	80	80	77.50
Pétrograd.....	266.67	263	165	168	166.50	165.50	165.50
Scandinavie..	138.89	138.25	172	172.50	171.50	173	172.50
Suisse.....	100	100.03	116	116.50	116.50	116.50	116.50
Canada.....	518.25	»	583.50	583.50	583.50	583.50	583.50

### Valeur en or à Paris de 100 unités-papier de monnaies étrangères

Unités	16 juillet 1914	31 janv. 1917	7 fév. 1917	14 fév. 1917	21 fév. 1917	28 fév. 1917
Londres.....	100 liv.	99.82	110.18	110.18	110.18	110.18
New-York.....	» dol.	99.56	112.59	112.59	112.59	112.59
Espagne.....	» pes.	96.55	124.40	123.70	122.90	123.80
Hollande.....	» flor.	99.64	114.02	114.26	114.02	115.30
Italie.....	» lire	99.62	80	82	80	80
Pétrograd.....	» rbl.	98.62	61.88	62.99	62.43	62.06
Scandinavie..	» couf	99.46	123.84	124.20	123.48	124.56
Suisse.....	» fr.	100.03	116.50	116.50	116.50	116.50
Canada.....	» dol.	»	112.59	112.59	112.59	112.59

### Changes de Londres sur : (chèque)

	Pair	16 juillet 1914	30 janv. 1917	6 fév. 1917	13 fév. 1917	20 fév. 1917	27 fév. 1917
Paris.....	25.224	25.184	27.80	27.79	27.81	27.82	27.82
New-York.....	4.86 1/2	4.871	4.77	4.76 1/2	4.76 1/2	4.76 1/2	4.76 1/2
Espagne.....	25.22	25.90	22.38	22.40	22.58	22.43	22.53
Hollande.....	12.109	12.125	11.69 1/2	11.68 1/2	11.715	11.75 1/2	11.80
Italie.....	25.22	25.268	34.10	34.05	34.60	34.82 1/2	35.85
Pétrograd.....	94.58	95.80	167	167	164	166.50	168
Portugal.....	53.28	46.19	30.875	30.875	31	31	31
Scandinavie..	18.15	18.24	16.07	16.13	16.17	16.07	16.12
Suisse.....	25.22	25.18	23.88	23.83	23.85	23.90	23.88

### Valeur en or à Londres de 100 unités-papier de monnaies étrangères

Unités	16 juillet 1914	30 janv. 1917	6 fév. 1917	13 fév. 1917	20 fév. 1917	27 fév. 1917
Paris.....	100 fr.	100.14	90.73	90.76	90.70	90.64 1/2
New-York.....	» dol.	99.90	102.02	102.15	102.12	102.12
Espagne.....	» pes.	96.64	112.69	112.59	111.69	112.44
Hollande.....	» flor.	99.87	103.51	103.63	103.34	102.98
Italie.....	» lire	99.82	73.96	74	72.89	72.42
Pétrograd.....	» rou.	98.77	56.66	56.66	57.66	56.80
Portugal.....	» mil.	86.69	57.95	57.95	58.18	58.18
Scandinavie..	» cou.	100.85	112.97	112.58	112.31	112.58
Suisse.....	» fr.	100.17	105.62	105.84	105.75	105.62

Dans son ensemble, la cote des changes n'a pas présenté de grandes variations au cours de la semaine sous revue. La plupart des devises se sont maintenues, sans changements appréciables, à leur niveau du 21 février. On remarque, néanmoins, une plus grande fermeté de la devise danoise, qui s'inscrit à 1.62, contre 1.60 1/2, et la devise norvégienne, dont le cours moyen clôture à 1.65, contre 1.64 1/2. Par contre, le change suédois se montre plus faible à 1.72 1/2, après s'être tenu ferme à 1.73 du 21 au 26. Le franc suisse est toujours très demandé et maintient sa prime de 16 1/2 % depuis le début de février. Le change de la piastre espagnole a varié entre 6.16 et 6.19 1/2 ; il clôture à ce dernier

cours. On annonce que le gouvernement de Madrid va soumettre aux Cortès un projet de loi élevant à 60 %, au lieu de 40 % actuellement, la couverture métallique or de la circulation de la Banque d'Espagne. On n'aperçoit pas très bien quel peut être le but de ce projet et quelles conséquences pratiques pourrait avoir son adoption. Le change espagnol conservera vraisemblablement une prime sérieuse, sinon sa prime actuelle sur les changes des belligérants, tant que dureront les circonstances anormales qui font de l'Espagne un pays fortement créditier de l'étranger pour raisons commerciales et autres. Mais cette situation ne se maintiendra pas indéfiniment et lorsque la balance de la Péninsule lui redeviendra défavorable, ce qui n'est nullement impossible, la proportion d'encaisse or que l'on veut imposer aujourd'hui à la Banque d'Espagne pourrait constituer une gêne sérieuse au maintien d'un change en équilibre.

Le florin hollandais est resté sans variation à 2.36, sauf le 25, où il a légèrement fléchi d'un demi-point, à 2.35 1/2. Le rouble est faible à 1.65 1/2 ; quant à l'Italie, elle enregistre une forte baisse à 77 1/2, contre 80 le 21. Le gouvernement italien émet, en ce moment, un emprunt intérieur 5 %. Des innovations intéressantes ont été introduites dans les conditions de la souscription. Les monnaies d'or, ayant cours légal dans le Royaume, sont reçues en paiement avec 30 % de prime ; les livres sterling sont prises pour 32 1/2, les dollars des Etats-Unis pour 6 1/2. A ces cours, le rendement de l'emprunt ressort à près de 7 1/4 %, ce qui est un taux fait pour tenter les détenteurs italiens de pièces d'or. Ceux-ci peuvent également se réserver le droit de réclamer leur or au Trésor, contre un versement équivalent de billets de banque, six mois après la conclusion de la paix ; mais dans ce cas leur or est reçu au pair et ils n'ont pas le bénéfice de la prime accordée à ceux qui en font entièrement abandon. Sont également admis en paiement des souscriptions, sur la base du change officiel du jour précédant la souscription, les rentes françaises 3 % et 5 % ainsi que les bons de la Défense nationale émis jusqu'au 31 décembre 1915. La clôture de la souscription a été reportée au 10 mars ; il sera curieux de constater dans quelle mesure le public aura usé de ces facilités spéciales d'acquiescement.

La livre sterling et le dollar conservent leur cours moyen de 27.79 pour la première de ces devises, 5. 83 1/2 pour la seconde. La tendance reste toujours très ferme et les prix payés hors cote n'ont pas sensiblement varié depuis la semaine dernière. Nous croyons pouvoir annoncer que le *Federal Reserve Board* de Washington vient d'autoriser la Banque de Réserve fédérale de New-York à prendre la Banque de France comme correspondant, dans les mêmes conditions qui ont été adoptées pour les relations avec la Banque d'Angleterre. C'est un arrangement que nous faisons prévoir dans notre chronique du 5 janvier et sur lequel nous reviendrons lorsque seront mieux connues les conditions de sa mise en vigueur. En attendant, enregistrons avec satisfaction cette nouvelle manifestation des sympathies financières de l'Amérique et ayons bon espoir qu'elle se traduira par de sérieux avantages pratiques au mieux des intérêts des deux pays.

Le marché a été défavorablement affecté par les mesures restrictives qu'a cru devoir adopter le gouvernement britannique en vue de faire face à la crise du tonnage. Les prohibitions d'importation édictées vont atteindre durement le commerce français. Elles risquent d'aggraver nos difficultés de change, car elles vont nous priver d'un montant important d'éléments de compensation. Appliquées à l'année 1915, elles auraient réduit notre exportation dans le Royaume-Uni de 5 à 600 millions, soit plus de 50 %. La réduction est encore plus forte

proportionnellement si l'on prend les chiffres de 1916. L'industrie de la soierie sera particulièrement affectée ; elle va perdre un débouché qui, depuis le début de la guerre, a absorbé ses produits pour une valeur de 200 à 250 millions, c'est-à-dire un peu moins de la moitié de ses ventes totales à l'étranger. Nous n'avons pas à examiner dans cette chronique les répercussions générales de ces mesures que l'on dit inspirées par l'intérêt public. Mais au point de vue des changes nous voulons espérer qu'avant d'y donner son assentiment le gouvernement français aura pris soin de réclamer de l'Angleterre des facilités spéciales de crédit qui en atténueront les effets. C'est le vœu général à la Bourse du change et nous nous y associons.

Cours des changes de New-York sur :

	Pair	16 juillet 1914	30 janv. 1917	6 fév. 1917	13 fév. 1917	19 fév. 1917	27 fév. 1917
Paris	5.181	5.167	5.844	5.844	5.844	5.85	5.854
Londres	4.864	4.874	4.764	4.764	4.764	4.764	4.764
Berlin	95.28	95.06	68.75	66.75	68.	68.25	68.
Amsterdam	40.195	40.3/4	40.3/4	40.3/4	40.1/2	40.3/8	40.3/8

Valeur en or à New-York de 100 unités-papier de monnaies étrangères

	Unités	16 juillet 1914	30 janv. 1917	6 fév. 1917	13 fév. 1917	19 fév. 1917	27 fév. 1917
Paris	100 fr.	100.27	88.69	88.67	88.65	88.59	88.59
Londres	100 liv.	100.19	97.91	97.91	97.91	97.91	97.91
Berlin	100 Mk.	99.67	72.09	69.61	71.36	71.63	71
Amsterdam	100 flor.	101.38	101.22	101.22	100.76	100.76	100.45

Changes sur Londres à (Cours moyen du mercredi)

	15 juillet 1914	6 fév. 1917	13 fév. 1917	19 fév. 1917	27 fév. 1917
<b>Valeurs à vue</b>					
Alexandrie	97 21/32	97 1/2	97 1/2	97 1/2	97 1/2
<b>Câble transfert</b>					
Bombay	1.3 31/32	1.4 1/2	1.4 1/2	1.4 1/2	1.4 1/2
Calcutta	1.3 31/32	1.4 1/2	1.4 1/2	1.4 1/2	1.4 1/2
Hong-Kong	1.10 5/16	2.4 1/4	2.4 1/2	2.4 1/2	2.4
Shanghai	2.5 3/4	3.7 1/4	3.7 3/4	3.8	3.6
<b>Valeurs à 90 jours de vue</b>					
Buenos-Ayres (or)	47 11/16	50	51	50 13/16	50 1/2
Montevideo	51 3/32	53 1/2	54 3/4	54 3/4	54 1/2
Rio-de-Jan. (papier)	15 7/8	11 29/32	11 31/32	11 31/32	11 29/32
Valparaiso	9 3/4	11 17/32	11 13/32	10 29/32	11 1/32
Singapour	2.3 15/16	2.4 13/64	2.4 13/64	2.4 13/64	2.4 13/64
Yokohama	2 0 3/8	2.1 5/8	2.1 5/8	2.1 5/8	2.1 5/8

Variations du mark à

	16 janv. 1917	23 janv. 1917	30 janv. 1917	6 fév. 1917	13 fév. 1917	20 fév. 1917	27 fév. 1917
<b>New-York</b> (pair : 95 3/8)							
Cours	67 87	67 25	68 75	66 75	68	68 1/2 (1)	68
Parité	71 23	70 13	72 09	69 61	71 36	71 63	71 36
Perte %	28 77	29 87	27 91	30 39	28 64	28 37	28 64
<b>Amsterdam</b> (pair : 59 3/8)							
Cours	40 87 1/2	40 82 1/2	41 37 1/2	40 05	41 55	41 02 1/2	40 60 3/8
Parité	68 97	68 89	69 82	67 58	70 11	69 23	68 52
Perte %	31 03	31 11	30 18	32 42	29 89	30 77	31 48
<b>Genève</b> (pair : 123 47)							
Cours	83 75	83 80	84 50	81 25	83 75	83 40	82 15
Parité	67 84	67 88	68 44	65 81	67 84	67 55	65 54
Perte %	32 16	32 12	31 56	34 19	32 16	32 45	33 46

Le change sur Vienne à Genève est coté 51 25, c'est-à-dire que la perte de la couronne est d'environ 51 19 %.

Métaux précieux et Escompte hors banque à Londres

	27 août 1916	27 sept. 1916	27 oct. 1916	27 nov. 1916	27 déc. 1916	27 janv. 1917	27 fév. 1917
Cours de l'or	77 9	77 9	77 9	77 9	77 9	77 9	77 9
Cours d'argent	31 1/8	32 15/16	32 1/8	35 5/16	36 1/2	37 1/4	38 1/2
Escompte hors banque	5 19/32	5 19/32	5 19/32	5 17/32	5 17/32	5 1/16	5 7/32

(1) Cours au 19 février. — (2) Cours au 17 février. — (3) Cours au 24 février.

LA SITUATION

Nous avons eu à enregistrer, depuis huit jours, deux grands succès militaires des armées anglaises. En Mésopotamie, l'armée des Indes a repris Kut-el-Amara, après avoir infligé des pertes sanglantes à l'armée turque et lui avoir pris un important butin. Déjà les anglo-indiens ont dépassé Kut-el-Amara de 48 kilomètres et s'avancent contre Bagdad. Le succès remporté par les troupes britanniques en Picardie est plus considérable encore. A la suite d'une longue et formidable attaque, ils ont constaté que les Allemands avaient battu en retraite devant eux sur 15 kilomètres de largeur et 4 kilomètres de profondeur : l'armée allemande se replie sur Bapaume. Les Anglais n'ont constaté tout le mouvement que quand il était déjà accompli.

On signale aussi une grande activité des Russes sur le Sereth et en Wolhynie. Il ne paraît pas douteux que les champs de bataille de Roumanie vont reprendre, avant peu, toute l'importance qu'ils avaient, l'été dernier.

La guerre sous-marine a outrance se poursuit avec l'implacable rigueur qu'avait annoncée le gouvernement allemand. Les coulages de navires, quoique nombreux et importants, ne représentent pourtant qu'un pourcentage assez faible de la marine marchande générale. La question a été posée devant la Chambre des Communes où l'Amirauté britannique, sans nier la gravité du péril, a assuré être en mesure de la conjurer assez promptement.

La situation entre les Etats-Unis et l'Allemagne reste extrêmement tendue et le président Wilson paraît décidé à user de tous les moyens, même de la guerre, pour faire respecter la sécurité et l'honneur des Américains. Un grave événement va sans doute précipiter les choses. Les sous-marins allemands viennent de couler un grand transatlantique anglais, le *Laconia*, à bord duquel se trouvaient beaucoup d'Américains, dont plusieurs ont péri. M. Lansing a dit de ce nouveau crime que c'était le plus grave affront infligé par l'Allemagne aux Etats-Unis. Ce torpillage nouveau a immédiatement fait passer toutes les autres questions au second plan. M. Wilson, qui avait demandé au Congrès des pleins pouvoirs pour préparer et déclarer la guerre, se les verra certainement octroyer. Il est probable que le torpillage du *Laconia* sera le *casus belli* que tous depuis longtemps voient venir inévitablement. Il se peut que cette semaine encore, on ait des précisions absolues, car des réunions d'une importance toute particulière se tiennent, actuellement, à la Maison Blanche. En tous cas, le gouvernement américain a déjà autorisé l'armement des navires de commerce. Il l'organise même.

Le chancelier allemand a prononcé un nouveau et grand discours au Reichstag. Si le discours est nouveau, tout ce qu'il a dit est vieux et ressassé. Il y a reparlé de la guerre défensive que fait l'Allemagne et de la fureur de conquête de ses ennemis. Il a annoncé que la guerre sous-marine continuerait sans pitié ni défaillance. C'est la réédition de toutes ses anciennes harangues.

En attendant, la crise alimentaire devient tou-

jours plus aiguë en Allemagne. Les pommes de terre manquent presque complètement ; le lait fait défaut même pour les enfants et il apparaît de plus en plus que la guerre sous-marine est, pour l'Empire, la dernière arme du désespoir.

LES ÉVÉNEMENTS DE LA GUERRE

Sous la pression continue des troupes britanniques, les Allemands ont évacué leurs positions au nord de l'Ancre. L'avance de nos alliés s'est effectuée sur un front de plus de quatre kilomètres et une profondeur de trois à dix-sept kilomètres. Ce beau succès a permis à nos alliés d'occuper de nombreux villages parmi lesquels nous devons citer en premier lieu Serre, qui avait été transformé par les troupes allemandes en une redoutable forteresse. Depuis la prise du hameau de Thillois, le 28 février, les troupes anglaises ne se trouvent plus qu'à 1.700 mètres environ de Bapaume et menacent désormais ce dernier bourg, car alors aucun village ne s'oppose plus à leur avance. Espérons que nos alliés auront bientôt raison de la ligne de tranchée défendant Bapaume et qui s'étend au nord de Grevillers et à l'ouest de la route nationale Bapaume-Sailly-Saillisel.

Dans la nuit du 27 au 28, un autre succès sur la rive droite de l'Ancre a permis aux avant-gardes des troupes du général Gough d'occuper Gommecourt, qui était la pointe du saillant allemand à l'ouest de l'Ancre. Cette position était rendue indéfendable depuis la chute de Puisieux-au-Mont, que depuis deux jours les détachements anglais encerclaient presque complètement.

Sur notre front, les combats de patrouilles et les coups de mains se succèdent presque sans interruption de part et d'autre. Des tentatives de reconnaissances ennemies dans la région de Roye ont échoué sous le feu de notre artillerie. Des tirs efficaces de nos batteries sur les organisations allemandes de la cote 304 sont à signaler.

Autre succès britannique : Les troupes anglaises de Mésopotamie se sont emparées de Kut-el-Amara, en infligeant aux Turcs des pertes sévères. Depuis la traversée du Tigre à Shunnan le 23 février, la ville, presque complètement cernée, a dû être évacuée. Actuellement, la poursuite de l'ennemi continue et les Anglais ont attaqué les troupes ennemies à 30 kilomètres à l'ouest de Kut. Les Turcs, complètement battus, ont laissé sur le terrain une grande quantité de trophées et ont été contraints de jeter dans le Tigre plusieurs de leurs canons. Le mouvement en avant de nos braves alliés continue dans la direction de Bagdad.

Les duels d'artillerie et les reconnaissances sont toujours actifs sur le front italien. Un détachement de nos alliés a pénétré dans les tranchées autrichiennes à Boscamalo (Carso), a infligé des pertes à l'ennemi et détruit des dépôts de munitions.

Après un violent bombardement, l'ennemi a attaqué le 27 février les positions roumaines de la chaussée de Jacobeni-Kampolung et a occupé les collines à trois kilomètres du village de Vale-Poutna. Dans la soirée, une contre-attaque l'a délogé d'une de ces collines.

Il n'y a pas d'événements importants à signaler sur les fronts russes en dehors des fusillades et des habituelles reconnaissances d'éclaireurs.

Et à tous ces combats préside la cinquième arme qui fait des prodiges continuels. C'est ainsi que dans la journée du 28 février plusieurs combats aériens ont eu lieu sur le front français, au cours desquels un appareil ennemi a été détruit. Le même jour un raid a été effectué par plusieurs avions anglais sur les hauts fourneaux de Brebach, à l'est de Sarrebrück.

## QUESTIONS DU JOUR

### La Crise du Charbon en France

(Suite) (1)

#### IV. — L'interpellation du 8 février au Sénat

Dans le programme élaboré pour l'année 1916, on avait évalué à 44 millions de tonnes environ le charbon nécessaire à la consommation nationale. Pour 1917, les prévisions établies sont de 48 millions de tonnes, dont 24 millions à fournir par la production française et 24 millions par l'importation anglaise, car c'est l'Angleterre seule qui peut aujourd'hui combler notre déficit houiller.

Mais la rigueur exceptionnelle de l'hiver actuel ayant augmenté les besoins de la population civile, juste au moment où les difficultés des transports maritimes, fluviaux et terrestres ralentissaient les arrivages, il s'en est suivi une crise de quantité dont la ville de Paris a été la première à souffrir.

C'est à propos de cette crise que, le 8 février dernier, M. Paul Strauss, sénateur de la Seine, et plusieurs de ses collègues, ont interpellé M. Herriot, ministre des Travaux publics, des Transports et du Ravitaillement.

« Nous nous trouvons, a dit M. Paul Strauss, dans l'obligation impérieuse d'emprunter à nos amis et alliés anglais un tonnage de charbons d'environ deux millions par mois. Pendant toute l'année 1915, et jusqu'au mois d'août inclusivement, cette importation indispensable a suivi son cours, et presque aucun déficit ne s'est produit; les quelques mécomptes que certaines industries ont dû enregistrer peuvent être négligés et l'approvisionnement en charbons anglais s'est, en somme, effectué conformément aux prévisions du Gouvernement. Au mois d'août 1916, les importations étaient encore à peu près de 2 millions de tonnes, elles ont fléchi pendant les mois qui ont suivi :

« Septembre 1916 : 1.840.000 tonnes. Octobre 1916 : 1.843.034 tonnes. Novembre 1916 : 1.513.812 tonnes. Décembre 1916 : 1.421.384 tonnes. Un déficit inquiétant se révèle à la fin de 1916.

« Pour le début de l'année 1917, d'après des renseignements communiqués par M. le ministre, le chiffre des importations anglaises est de 1.421.965 tonnes, c'est-à-dire à peu près égal à celui du mois de décembre 1916, soit au regard des besoins reconnus, tout à fait insuffisant.

« Nous sommes donc en face d'une situation déficitaire des plus graves et des plus inquiétantes. Pouvons-nous l'améliorer sans délai? Sans m'aventurer sur un terrain très délicat, puisqu'il s'agit d'entente avec nos alliés, j'ai le droit de demander à M. le ministre des Travaux publics où nous en sommes au point de vue de nos arrangements pour les fournitures et les amenées du charbon anglais dans nos ports.

« A quoi est exactement dû le fléchissement d'importation qui domine la crise dont nous souffrons? N'y a-t-il pas possibilité d'accroître immédiatement en raison de l'extrême urgence, l'importation des charbons anglais? A-t-on négocié pour le faire? »

La question était admirablement posée et, après un discours intéressant de M. Perchot et des attaques passionnées d'autres sénateurs, qui visaient un ancien ministre ne pouvant se défendre, puisqu'il n'appartient pas à la Haute Assemblée, M. Herriot a répondu à ses interpellateurs.

Nos lecteurs connaissent trop l'honorable sénateur du Rhône, maire de Lyon, pour qu'il soit né-

cessaire de le leur présenter. Nous constaterons cependant que M. Herriot a très courageusement accepté la tâche ingrate d'assurer le ravitaillement de la population civile et de l'armée, à l'heure où les efforts de la guerre sous-marine et le développement progressif de nos besoins industriels rendent ce double ravitaillement particulièrement difficile.

Il a accepté cette tâche, comportant à la fois la mise en vigueur d'un nouveau régime d'importation, de production, de transports en commun et toute une série de restrictions que la population civile devra supporter; or, ceux qui connaîtront la situation qu'il a trouvée en prenant le pouvoir, lui sauront gré de son dévouement, car les mesures qu'il devra appliquer « pour faire entrer le pays dans la voie de l'économie et de la précaution » le rendront sans doute impopulaire.

M. Herriot ne se fait d'ailleurs aucune illusion sur ce point puisque, avant même de discuter les causes de la crise du charbon, il a dit au Sénat :

« Voici qu'est venue la crise dernière, celle où il faut que la nation se tende tout entière dans un suprême effort, car c'est la nation qui sera la plus vigoureuse, la plus résolue, la plus ardente à supporter les sacrifices, c'est celle-là qui l'emportera. C'est donc mon pays qui triomphera : il n'est égal de souffrir pour lui de ces difficultés, pourvu qu'il sorte glorieux de l'épreuve. J'accepte toutes les responsabilités, la responsabilité des restrictions, la responsabilité des mesures que j'ai inaugurées. »

En ce qui concerne l'objet de l'interpellation de M. Paul Strauss et de ses collègues, le ministre des Travaux publics, des Transports et du Ravitaillement a reconnu qu'en effet les importations anglaises avaient sensiblement diminué pendant le dernier semestre 1916 et le premier mois de 1917 : il en a loyalement indiqué la cause et rappelé les efforts tentés par lui et par son prédécesseur pour améliorer la situation.

Le Gouvernement français ne saurait, malheureusement, résoudre le problème à lui tout seul; nos alliés les Italiens se trouvent dans notre cas et, malgré le désir incontestable du Gouvernement britannique de faire face à nos besoins de charbon, les difficultés des transports maritimes, dont tout le monde connaît l'origine, paralysent souvent sa bonne volonté.

Ce n'est donc que par un ensemble de dispositions concertées entre les alliés que la question d'une augmentation des importations de houille anglaise pourra être pratiquement résolue, et on peut espérer que le Bureau interallié récemment installé à Londres — et dont M. Herriot a expliqué le fonctionnement — nous permettra d'obtenir ce résultat.

En ce qui concerne les approvisionnements de Paris et sa banlieue, l'honorable ministre a indiqué que vers la fin de l'année 1916, ces approvisionnements étaient presque inexistantes et qu'il fallait ravitailler « au jour le jour cette immense agglomération qui, dans une journée de froid, avait besoin de 12.000 tonnes de charbon ».

Le meilleur moyen de parer à un relèvement éventuel de la consommation parisienne était d'organiser rationnellement la navigation de la Seine : c'est ce qui fut fait et, sans le double accident d'une crue anormale et de la glace, qui ont entravé d'abord, puis totalement suspendu la navigation entre Paris et Rouen, Paris et sa banlieue n'auraient pas souffert de la crise de charbon.

A l'heure actuelle, cette navigation est redevenue normale et les inquiétudes immédiates de la population parisienne ont cessé, mais la crise générale subsiste toujours et elle persistera tant que les importations et la production nationale réunies n'auront pas atteint le chiffre réel de nos besoins.

#### V. — La cause réelle de la crise

En 1915, la production nationale et les importations avaient mis à la disposition de la consommation française 19.909.000 et 21.051.000 tonnes, soit au total 40.960.000 tonnes de combustibles minéraux; mais, en 1915, il nous restait des stocks assez importants de l'année précédente, et une partie de ces stocks a été consommée en même temps que le charbon produit par nos mines ou importé d'Angleterre.

Au commencement de 1916, l'Administration des mines, s'appuyant sur la reprise de l'activité économique qui se manifestait dans le pays et sur l'intensification de nos industries de guerre, évalua les besoins possibles de l'année à 44 millions de tonnes à fournir par moitié par la production nationale et par les importations : nous avons vu que cette évaluation a été à peu près exacte quant à la production et aux importations, mais l'expérience vient de démontrer qu'elle a été certainement au-dessous de la vérité en ce qui touche les besoins réels du pays. Cette erreur explique la crise actuelle qui est une crise de quantité dans le vrai sens du mot.

L'activité économique d'une nation se caractérise par plusieurs éléments dont les principaux sont le commerce extérieur et les recettes de ses chemins de fer. L'industrie nationale importe des matières premières, exporte des produits manufacturés et utilise les voies ferrées pour toutes ses tractations : or, en 1916, le total de nos importations et de nos exportations s'est élevé à 20.275 millions de francs, contre 14.973 millions en 1915; soit une augmentation de 5.302 millions ou 35 %.

On ne saurait prétendre que cette augmentation a été provoquée par la hausse générale des prix survenue pendant l'année 1916, puisque l'évaluation des importations et des exportations de l'exercice a été faite sur les bases de l'année 1915.

Mais si l'indice de l'augmentation de valeur de notre commerce extérieur était reculé, l'accroissement des recettes de nos grandes Compagnies de chemins de fer, recettes perçues d'après les mêmes tarifs pour les deux exercices, nous fournirait la preuve irrécusable du développement de l'activité économique du pays à l'actif de 1916 :

Mois	1915			1916		
	Commerciales	Militaires	Totales	Commerciales	Militaires	Totales
(En millions de francs)						
Janvier.....	91.1	25.6	116.7	112.5	33.5	146.0
Février.....	88.8	26.0	114.8	103.5	32.1	135.6
Mars.....	105.0	27.6	132.6	110.4	37.6	148.0
Avril.....	103.4	27.2	130.6	119.4	55.8	175.2
Mai.....	108.1	26.4	134.5	122.9	59.4	182.3
Juin.....	107.6	29.5	137.1	118.8	46.8	165.6
Tot. 1 <sup>er</sup> sem.	604.0	162.3	766.3	687.5	265.2	952.7
Juillet.....	118.6	27.3	145.9	125.8	87.3	213.1
Août.....	122.7	26.1	148.8	129.5	39.8	169.3
Septembre..	116.3	27.5	143.8	125.5	45.1	170.6
Octobre....	120.4	42.2	162.6	124.3	46.1	170.4
Novembre..	110.3	40.8	151.1	117.2	60.9	178.1
Décembre..	116.0	40.4	156.4	119.2	45.5	164.7
Tot. 2 <sup>e</sup> sem.	704.3	204.3	908.6	741.5	324.7	1.066.2
Année ent <sup>re</sup> .	1.308.3	366.6	1.674.9	1.429.0	589.9	2.018.9

Un rapprochement des deux années montre qu'en 1916 les recettes commerciales ont augmenté de 121 millions de francs et les recettes militaires (à cause des batailles de Verdun et de la Somme) de

223 millions. Le total de l'augmentation a donc atteint 344 millions de francs ou 20.5 %.

Qu'on réfléchisse à ces chiffres et on comprendra que les 44 millions de tonnes de combustibles minéraux, prévues pour la consommation de 1916, ont été inférieures aux véritables besoins du pays; mais ce n'est qu'après l'achèvement de l'exercice que l'insuffisance pouvait être constatée, et c'est en cela que les critiques qu'on adresse aujourd'hui à M. Sembat — et par anticipation à M. Herriot — sont injustes et manifestement exagérées.

#### VI. — Les remèdes

On a évalué à 48 millions de tonnes le charbon nécessaire à la consommation française pour l'année 1917. Comment réaliser ce stock?

1<sup>o</sup> En obtenant du Gouvernement britannique les moyens pratiques d'augmenter nos importations de houille anglaise; 2<sup>o</sup> en accroissant la production des mines françaises de houille et de lignite par les procédés de circonstance que M. Albert Thomas a si heureusement employés pour intensifier la production de l'armement et des munitions.

Sur le premier point, il n'y a aucune observation à formuler, parce que nous savons tous que le Gouvernement français représenté par M. Herriot, fera tout ce qui dépendra de lui pour obtenir satisfaction. Mais en ce qui concerne la production carbonifère nationale, la situation est absolument défavorable, en ce sens qu'on peut sérieusement la développer, ainsi d'ailleurs que M. Herriot l'a laissé espérer dans son discours du 8 février.

M. Perchot avait dit :

« Il y a un intérêt manifeste à rechercher les moyens de réduire les importations de houille, d'en rendre les conditions aussi faciles et économiques que possible; d'autre part, de développer toutes nos richesses naturelles, afin qu'une exportation abondante permette à la France de liquider ses dettes envers l'étranger et lui fournisse des éléments d'échange pour les produits qu'elle sera obligée de faire venir du dehors..... »

« Mais alors, une question se pose, qu'il importe de résoudre sans retard. Quel sera le régime des concessions? Je demande à M. le ministre des Travaux publics de nous faire connaître la politique que le Gouvernement entend suivre en cette matière. »

M. Herriot a répondu à M. Perchot en reconnaissant franchement que la France était très en retard pour sa politique minière et que c'était là une vérité éclatante qu'il ne fallait pas cacher; mais il a immédiatement ajouté :

« Puisqu'une observation courtoise m'y invite, je vais dire ma pensée : je suis convaincu que demain la puissance d'un pays se mesurera à sa teneur en charbon, car aujourd'hui le charbon n'est pas seulement l'agent de la force mécanique, il est le créateur de la vie chimique et de toutes sortes de vies industrielles. Si, dès demain, nous n'avons pas une politique minière, si nous n'avons pas une politique raisonnée d'exploitation, certainement nous n'aurons pas de politique industrielle. »

M. Herriot ne s'est pas contenté d'exposer des principes théoriques, car une information officielle nous annonce qu'il a immédiatement soumis au Conseil supérieur des mines « les modifications qu'il y aurait lieu d'apporter, — dans les circonstances actuelles, et dans le but d'intensifier la production nationale des houillères et des lignites, — à la législation réglementant notre industrie minière, qui, datant de 1810, n'est plus en harmonie avec les besoins et les nécessités du moment. »

Le Conseil supérieur des mines a envisagé une révision de cette législation mais, ce Comité n'ayant qu'un rôle consultatif, ce sera à M. Herriot d'ar-

(1) Voir l'Economiste Européen, n° 1303, du 23 février 1917.

rêter, d'accord avec le Gouvernement, les bases de la réforme que le Parlement devra ratifier.

Espérons que ce ne sera pas trop long et que le nouveau régime minier pourra relever notre production nationale dès l'année 1917.

EDMOND THÉRY.

### Les Chemins de fer de l'État

De tous les témoignages de notre activité économique pendant la guerre et de l'adaptation universelle de tout notre organisme à la défense nationale, aucun n'est plus intéressant ni plus caractéristique que le compte d'administration des chemins de fer de l'État.

La direction vient de publier le rapport des opérations du réseau, pendant l'année 1915. Si elle le publie si tardivement, si elle ajourne encore la publication du rapport sur 1916, c'est pour conformer sa conduite aux conseils qu'elle-même donne aux voyageurs par des milliers d'affiches : « Taisez-vous ! Méfiez-vous ! » Comme les oreilles ennemies écoutent les propos, les yeux ennemis guettent des documents. Donc, nous devons nous contenter, aujourd'hui, de savoir ce qu'ont fait les chemins de fer de l'État, en 1915.

Parlons d'abord chiffres et comptabilité. On sait, ou plutôt on ne sait pas dans le public que, pour les comptes, l'ancien réseau de l'État et le nouveau, qui représente le ci-devant Ouest, sont restés distincts et donnent lieu à deux bilans séparés. Examinons donc chacun à son tour.

En 1915, l'ancien réseau de l'État, d'une longueur de 3.065 kilomètres, a enregistré un parcours de trains de 18.008.549 kilomètres, sensiblement inférieur à celui des années normales. Les recettes d'exploitation se sont élevées à 71.258.694 francs contre 66.835.877 fr. en 1914. Si les recettes de 1915 sont légèrement inférieures à celle des années normales, elles sont tout de même supérieures à celles de 1914. Dans le total de 1915, les recettes strictement commerciales s'élèvent à environ 60 millions de francs et les recettes provenant de transports militaires à un peu plus de 9 millions. En 1913, dernière année de paix, les recettes d'exploitation s'élevaient à 72 millions de francs.

Les dépenses de l'exploitation ont été de 69.939.218 francs. L'excédent actif ressort par là à 1.319.476 francs et le coefficient d'exploitation à 98,15.

Mais comme les charges du capital s'élèvent à 18.691.118 francs, il résulte une insuffisance de 17.371.642 francs que doit couvrir le budget du ministre des Travaux publics.

Si nous passons au bilan du nouveau réseau de l'État (ex-Ouest), nous voyons que la longueur exploitée est de 6.038 kilomètres.

Le parcours total des trains, qui avait retrogradé à 51.119.702 kilomètres, en 1914, s'est encore abaissé, en 1915, à 47.548.674 kilomètres.

Mais les recettes de l'exploitation ont augmenté : 245.727.057 francs, en 1915, contre 230.136.596 francs en 1914. En 1913, les recettes d'exploitation avaient été de 252.338.000 francs.

Les dépenses d'exploitation ayant atteint, en 1915, la somme de 228.017.791 francs, il reste un produit net de 17.709.266 francs et un coefficient d'exploitation de 92,79.

Mais les charges du capital représentant 144 millions 378.069 francs, il en résulte définitivement une insuffisance de 126.615.389 francs à couvrir par le budget des Travaux publics.

Dans les 245 millions de recettes de l'exploitation de 1915, celles qui proviennent des transports de guerre ne s'élèvent qu'à 40 millions.

Devant l'impossibilité matérielle de maintenir le mouvement du réseau de l'État au niveau où il était monté dans les années normales, la direction

a su, du moins, lui conserver le maximum d'activité que permettaient les circonstances actuelles. A travers des difficultés inouïes, dont on aura un aperçu un peu plus loin, la direction des chemins de fer de l'État a réussi à garder à peu près intacte la marche des services, à continuer et même terminer de grands travaux en cours, à sauvegarder le matériel roulant, à aménager de nouvelles gares, etc... Malgré les complications et même les menaces du présent, elle a maintenu, dans son intérêt et sa puissance, le précieux instrument de prospérité publique et de défense nationale qu'elle a recréé. Depuis que les éminentes qualités d'administrateur de M. Claveille Pont fait appeler à un poste dans le Gouvernement, la direction est aux deux sous-directeurs, qui le secondaient si habilement, MM. Le Grain et André Dejean, le premier devenu directeur par intérim.

\*\*

Pendant qu'elle se préoccupait ainsi de conserver le bon fonctionnement de tous ses services, la direction des Chemins de fer de l'État s'évertuait d'assurer le meilleur concours à l'œuvre de la Défense nationale. Et ce sera pour beaucoup une révélation d'apprendre ce qu'ont pu faire les chemins de fer pour sauver la France.

En 1914, les chemins de fer avaient dû procéder aux transports de la mobilisation et de la concentration. En 1915, ils ont dû faire face, surtout, aux exigences du ravitaillement et de l'évacuation. Leur principal rôle a été l'envoi aux armées des renforts d'hommes et de matériel, des vivres, des munitions, des armes, des matériaux d'empierrement des routes. Tous ces transports, venant s'ajouter aux transports ordinaires, ont accru la tâche de la direction dans des proportions considérables.

Ainsi, rien que pour les services militaires, le mouvement des trains au départ des gares de rassemblement sur les gares régulatrices a été exactement de 6.641, avec 160.577 wagons.

Abstraction faite des opérations de la gare de Versailles-Matelots qui ne dessert pas directement la station-magasin de Saint-Cyr reliée aux voies de Grande Ceinture à la gare de Saint-Cyr-Grande Ceinture, le mouvement en trains et wagons pour les besoins particuliers des stations-magasins, a été le suivant :

Trains complets expédiés .....	3.988
Wagons expédiés par trains complets..	139.277
Wagons expédiés par d'autres trains...	60.224

Dans les divers arrondissements de Paris, Caen, Le Mans, Rennes, Tours, Saintes et Nantes, le nombre de wagons reçus ou expédiés, vides ou chargés, à destination ou en provenance des principaux établissements militaires (poudreries, entrepôts d'effets, entrepôts frigorifiques, arsenaux, etc.) s'est élevé aux chiffres ci-après :

Wagons reçus .....	206.388
Wagons expédiés .....	205.310

370 trains complets ont été mis en marche, et 9.708 wagons expédiés isolément, pour l'acheminement des munitions.

Les transports divers de troupes, par trains spéciaux autres que ceux expédiés par les gares de rassemblement, ont exigé la mise en marche de 1.055 trains et l'utilisation de 37.718 wagons.

L'arrondissement de Rouen a dû former, pour les seuls besoins de l'armée anglaise, 10.911 trains complets composés de 406.643 wagons.

Les expéditions de matériaux d'empierrement, pour le compte de l'administration de la Guerre, ont pris une telle ampleur que des marches spéciales ont dû être affectées à cette catégorie de transports ; de janvier à décembre 1915, l'augmentation du nombre de ces trains spéciaux a été de

433 %, correspondant à une augmentation de tonnage, pour la même période, de 418 %.

Signalons enfin l'accroissement notable de la circulation des trains sanitaires sur le Réseau, au cours de l'année 1915. Le nombre des trains permanents, semi-permanents et improvisés, en provenance des autres réseaux, entrés à charge sur nos lignes par les gares des Sous-Commissions de Paris-Saint-Lazare, Paris-Montparnasse, Rouen, Tours et Saintes, a atteint le chiffre de 2.647.

Enfin, il existe, à ce jour, au réseau de l'État, 34 trains sanitaires composés de 800 véhicules dont l'ensemble comporte 14.000 places. Le rapport qui constate l'intensité de cet effort militaire ajoute :

« Malgré le développement de la circulation des trains formés pour les besoins militaires, notamment dans les deux arrondissements de Batignolles et de Rouen, particulièrement chargés, en raison de la traction à assurer sur la Grande Ceinture et des débarquements journaliers de contingents et de matériel britanniques, nous avons pu satisfaire complètement aux demandes du ministère de la Guerre, et tous les transports de troupes, de munitions et de vivres destinés à l'armée, ont été effectués dans les conditions mêmes où ils étaient prévus. Mais ce résultat n'a pu être obtenu qu'en tirant le parti maximum de nos ressources, en réservant dans tous nos dépôts nos machines les plus puissantes pour les transports de l'armée, en banalisant les locomotives jusqu'à l'extrême limite, et en demandant à notre personnel de conduite les plus grands efforts. »

Cette formidable contribution des Chemins de fer de l'État à l'œuvre commune de la Défense nationale paraîtra encore plus remarquable, après leur effort pour conserver un instrument complet de circulation au commerce et à l'industrie privés.

Georges BOURGAREL.

### Les États-Unis et la Guerre sous-marine

Lundi dernier, 26 février, M. Wilson a adressé aux deux Chambres américaines, réunies en Congrès, un important message qui résume nettement la situation telle qu'elle se présentait avant le torpillage du *Laconia*, qui n'était pas encore connu.

Le président, qui se trouve en complet accord avec la nation américaine tout entière, a d'abord fait ressortir que la déclaration allemande du 31 janvier dernier de la guerre sous-marine à outrance, bien qu'elle n'ait encore causé aucun préjudice flagrant et réel aux États-Unis, n'en a pas moins posé deux questions d'importance vitale.

En premier lieu, une question industrielle et commerciale. Les navires qui devaient exporter des produits américains sont retenus dans les ports des États-Unis, non seulement par la crainte d'être torpillés, mais encore par l'impossibilité de trouver des assurances qui indemniserait, dans des conditions acceptables, les armateurs et les chargeurs. Il en résulte que les gares et les ports sont encombrés, et que le mouvement de capitaux habituellement produit par l'exportation ne se fait plus. La vie économique aux États-Unis est donc profondément bouleversée. Pour porter remède à ce dangereux état de choses, le gouvernement demande à organiser un service d'assurances où l'État lui-même assumerait les risques de guerre. Le Congrès est favorable à une pareille combinaison, et la Commission compétente propose d'ouvrir un crédit de 100 millions de dollars réalisable en bons du Trésor 3 %.

Après avoir constaté que les autres puissances neutres n'avaient pas jugé opportun de se joindre aux États-Unis dans la rupture avec l'Allemagne, il envisage le second point, plus important à son avis que la question économique : la question d'hon-

neur et de moralité. C'est la seconde partie du discours du président Wilson.

Les États-Unis ne peuvent pas permettre que leur prestige soit méprisé, et que les droits des non-combattants, des neutres, en un mot de l'humanité, soient foulés aux pieds. Aussi, le président a-t-il sollicité des pouvoirs spéciaux qui lui permettront de protéger les navires et les citoyens américains dans leurs voyages pacifiques sur mer. Le Congrès paraît également décidé à lui donner satisfaction sur ce point, et les discussions ne portent, semble-t-il, que sur la façon dont le contrôle parlementaire sera associé aux initiatives gouvernementales.

Il ressort de ce discours que les États-Unis vont se mettre en mesure de faire naviguer leurs bateaux marchands et de les protéger — en les armant et, le cas échéant, en adoptant d'autres mesures — contre la piraterie allemande. Ainsi se trouvera posé le dilemme que l'Allemagne s'efforce hypocritement d'esquiver depuis quatre semaines : il faudra que les sous-marins allemands laissent passer le commerce américain ou l'attaquent. Il faudra que les Allemands capitulent ou qu'ils déclarent la guerre aux États-Unis.

Tout en se gardant de toute action agressive, les États-Unis n'en posent pas moins un dilemme rigoureux et grave pour l'Allemagne. Ils prennent l'attitude qu'on appelle en droit international la neutralité armée. C'est habituellement la dernière étape avant la guerre.

\*\*

Malgré la menace formelle des Allemands de couler indistinctement tout navire neutre ou belligérant qui s'aventurerait dans la zone prohibée, deux navires américains, le *Rochester* et l'*Orléans*, sont partis, non armés, le 9 février dernier, de New-York, à destination de la France. L'*Orléans* est arrivé, le 26 au soir, en rade de Bordeaux, après un voyage de dix-sept journées, bravant la piraterie allemande, et dans l'appréhension continuelle de subir la torpille ou le canon allemands.

L'arrivée de ce cargo à Bordeaux constitue de façon indiscutable un échec pour l'Allemagne, qu'il s'agisse de reculade allemande ou de l'impuissance des pirates : échec moral si les sous-marins germaniques ont reçu l'ordre d'ignorer le passage du vapeur américain à travers la zone prohibée ; échec militaire si les sous-marins, sans instructions particulières, n'ont pas réussi à découvrir l'*Orléans* dont le point de départ, comme le point d'arrivée, étaient connus.

Tout l'équipage de l'*Orléans* a été fêté à Bordeaux et a reçu de nombreux témoignages de sympathie pour l'acte courageux accompli. Espérons que ce ne sera pas le dernier et que les neutres, bravant la menace allemande, arriveront à faire respecter leur liberté individuelle sur mer.

Aux dernières nouvelles, on annonce que, bravant également le blocus, le *Rochester*, dont la vitesse est inférieure à celle de l'*Orléans*, est arrivé à Bordeaux dans la journée du 1<sup>er</sup> mars.

\*\*

Le même jour du discours Wilson et de l'arrivée de l'*Orléans* à Bordeaux, sans pitié pour les non-belligérants, un sous-marin allemand torpillait le paquebot anglais *Laconia*, de 18.000 tonnes, appartenant à la Compagnie Cunard, qui venait de New-York en Angleterre avec des passagers. Bien que 270 survivants aient été débarqués à Queenstown, on compte néanmoins une vingtaine de disparus, dont deux Américaines.

Quelle va être l'attitude du président Wilson devant ce nouveau fait de banditisme ? Il faut attendre la fin de l'enquête officielle. En tout cas, parmi les mesures que le Gouvernement des États-

Unis pourrait envisager à la suite du torpillage du *Laconia* figurerait celle-ci :

« Les navires marchands des Etats-Unis navigueraient désormais en convois, escortés par des navires de guerre. »

Aux Etats-Unis l'opinion est surexcitée ; la nation américaine tout entière se dresse contre cette atteinte continuelle aux droits les plus sacrés de l'humanité, et croit à la guerre, plus ou moins imminente, pour la garantie de la paix mondiale et la liberté des individus.

R. MAGAUD.

### Crédit Mobilier Français

Il n'y a pas eu, cette année, plus d'affaires nouvelles que l'année dernière ; cependant les résultats de l'exercice 1915-1916 marquent une reprise sur ceux de l'exercice précédent. Les seules grandes opérations pour lesquelles il ait été fait appel aux capitaux par voie de souscription publique sont les Emprunts Nationaux et les émissions de Bons de la Ville de Paris.

Le *Crédit Mobilier Français* a, cela va sans dire, donné son plus entier concours au placement de ces titres qui, par leur sécurité, leurs avantages et leur avenir, justifient la faveur dont ils ont été et dont ils seront toujours l'objet.

A défaut d'affaires nouvelles, la Société a activement poursuivi, ainsi qu'elle avait commencé à le faire l'année dernière, le règlement de celles où elle a des engagements. Parmi ces règlements se trouve au premier rang celui de la créance qu'elle possédait sur la « Compagnie Générale Transatlantique ». Bien qu'étant devenu définitif qu'après la clôture de l'exercice, l'arrangement intervenu a été signé dès le mois d'avril dernier, et, à ce titre, fait partie des opérations dont il est rendu compte.

Cette créance avait donné lieu à certaines difficultés entre la Compagnie et le *Crédit Mobilier*. Il en résultait une situation, qui aurait pu risquer de devenir une gêne pour elle, au moment où les circonstances devaient l'appeler à un développement réclamé par l'intérêt même du pays. Mettant dès lors, de part et d'autre, au-dessus de leurs points de vue particuliers, cette considération d'ordre public, les deux Sociétés se sont très rapidement entendues sur des bases qui leur ont paru tenir compte, d'une manière équitable, de leurs intérêts respectifs.

Le *Crédit Mobilier Français* avait apporté, il y a quelques années, tous ses droits à une Société civile dont la presque totalité des titres était restée sa propriété. Il a été fait cession de ces droits à la « Compagnie Transatlantique » pour le prix de 5.000.000 francs payables :

Deux millions, dans les trois mois qui suivraient l'assemblée générale de ses actionnaires et celle des porteurs de parts de la Société civile appelées à statuer sur ces accords.

Et trois millions, à raison d'un million par an, avec intérêt à 4 % l'an. Le premier versement de deux millions de francs a été effectué dans le délai prévu, c'est-à-dire au mois d'octobre dernier.

A également été préparée, dès le printemps dernier, la liquidation des intérêts de cette Banque dans l'affaire de la Sucrerie centrale « Coloso » de Porto Rico.

Cette Société, après avoir favorablement débuté, s'était trouvée ensuite aux prises avec des difficultés d'ordres divers : question de direction, approvisionnement de cannes, concurrence, renchérissement des matières premières, modifications dans la législation douanière des Etats-Unis et diminution des prix de vente du sucre.

Mais sur ce dernier point, la situation s'est, par suite de la guerre, complètement transformée ; les

prix du sucre ont beaucoup augmenté, et, grâce au concours technique et financier que le *Crédit Mobilier* n'avait pas cessé de donner à l'entreprise, celle-ci s'est trouvée prête, au bon moment, pour profiter des circonstances meilleures qui se présentaient pour l'industrie sucrière.

C'est dans ces conditions qu'un groupe important de propriétaires producteurs de sucre à Porto Rico a fait à la « Société de Coloso » des propositions d'achat. Ces propositions viennent d'aboutir, à la suite de l'assemblée des actionnaires tenue le 24 novembre dernier, et dans laquelle les arrangements qui lui étaient soumis ont été adoptés.

Par suite de ces arrangements, les intérêts du *Crédit Mobilier* dans l'affaire vont pouvoir être liquidés, l'opération laissant un bénéfice. De plus, il a la satisfaction de voir les actionnaires et les obligataires, pour la plupart ses clients, trouver aussi, dans cette cession, l'avantage de réaliser leurs titres dans des conditions très favorables.

Tout en constatant une reprise dans l'activité économique et le mouvement des échanges, on observe une élévation trop considérable des prix de toutes choses, et, la prospérité n'en résultant que dans quelques industries, on ne peut dire que les affaires aient retrouvé un courant régulier. Mais il faut s'attendre à ce qu'après la guerre il y ait en France, dans toutes les branches du travail, une intensité d'autant plus grande que nous aurons plus à reconstruire, à restaurer, à relever et à créer.

En conséquence, si la période actuelle semble trop calme à l'activité économique, il paraît, au contraire, avéré qu'au lendemain de la paix, les Banques verront de nombreuses affaires s'offrir à elles, et qu'elles pourront aisément tirer parti de leurs ressources et de leur situation.

Le bilan au 30 juin 1916 se chiffre par 150 millions 973.057 fr. 09, contre 145.552.296 fr. 39, soit par conséquent une augmentation de 5.420.760 fr. 70.

A l'actif, les espèces en caisse et dans les Banques figurent par 11.416.965 fr. 78, les Bons de la Défense nationale par 37.795.000 francs, ce qui fait un ensemble de 49.211.965 fr. 78, alors que les mêmes chapitres s'élevaient ensemble, au 30 juin 1915, à 38.849.123 fr. 53, l'augmentation d'une année à l'autre étant ainsi de 10.362.842 fr. 25. Les reports étaient, au 30 juin dernier, de 4 millions 834.251 fr. 60, en diminution de 3.150.725 fr. 75 sur le chiffre de l'an dernier.

Nous constaterons que les opérations de report se sont réduites en général depuis la guerre, et les taux relativement faibles auxquels ces opérations sont effectuées actuellement en font, pour le moment, une branche d'affaires d'un intérêt très amoindri.

Le chapitre des Effets en Portefeuille est un peu plus élevé que l'an dernier à 11.041.857 fr. 50, sans avoir présenté cependant, au cours de cet exercice, une très grande activité, par suite des circonstances générales et de la concurrence que font, aux opérations de banque, des emplois d'un revenu plus élevé, tout en étant d'une mobilité comparable. Un grand nombre de transactions se règlent d'ailleurs au comptant, de sorte qu'il se crée beaucoup moins de papier commercial qu'en temps normal.

Les comptes débiteurs, à 43.412.121 fr. 36, sont par rapport à ceux de l'année dernière, qui se présentaient avec un chiffre de 45.517.803 fr. 94, en diminution de 2.105.682 fr. 58. Le compte Portefeuille : rentes, actions, obligations, figure pour 31.475.564 fr. 90, en diminution de 651.755 fr. 65 sur le chiffre de l'année dernière. Les participations financières, à 1.734.724 fr. 69, accusent également une légère différence en moins.

Au passif, les comptes créditeurs s'élevaient, au 30 juin, à 46.769.498 fr. 29, contre 43.265.756 fr. 85,

soit en augmentation de 3.503.741 fr. 44. Les comptes de dépôts, à 16.575.325 fr. 16, présentent une différence d'environ un million de francs sur ceux de l'année dernière qui étaient de 17 millions 595.382 fr. 96.

Le compte de Profits et Pertes se solde, pour l'exercice 1915-1916, par 3.853.679 fr. 23.

De ce chiffre il convient de déduire les frais divers de toute nature qui ont été de 1.187.174 fr. 89, ce qui laisse un bénéfice net de 2.666.504 fr. 34, auquel il y a lieu d'ajouter le montant du report de l'exercice précédent, soit 1.006.864 fr. 89, ce qui forme un total de 3.673.369 fr. 23, dont la répartition peut se résumer ainsi :

	1915-1916
Répartition	(En francs)
Réserve légale.....	183.668 45
Dividende.....	2.400.000 »
Report à nouveau.....	1.089.700 78
	3.673.369 23

Le dividende pour l'exercice 1915-1916 a été porté à 15 francs par action ou 3 % du capital nominal sous déduction des impôts, savoir : taxe sur le revenu pour tous les titres nominatifs ou au porteur, et droit de transmission en ce qui concerne les titres au porteur, soit 0,60 pour les actions nominatives et 4 fr. 55 pour les deux exercices 1914-1915 et 1915-1916, en ce qui concerne les actions au porteur.

La réserve légale se monte, après un prélèvement de 183.668 fr. 45, soit 5 % du solde bénéficiaire de l'exercice, à 2.119.184 fr. 29. Le report à nouveau se chiffre par 1.089.700 fr. 78.

Le Conseil d'administration a déclaré, en outre, que bien que depuis le dernier exercice nous nous trouvions encore en pleine guerre, on peut constater que, si le mouvement des opérations financières est très loin encore d'avoir recouvré son niveau normal, il marque du moins une tendance à la reprise, qui apporte une nouvelle preuve de l'inébranlable confiance du public dans les destinées de la France.

F. MODAU.

## INFORMATIONS DIVERSES

### FRANCE

**La Trésorerie de guerre.** — La guerre entraîne des charges pour tous : hausse des prix, impôts, inconvénients divers. Il est facile à beaucoup d'entre nous d'atténuer ces charges, car à certaines dépenses correspondent des recettes et il est possible de recueillir d'une main une partie de ce qui a été donné de l'autre.

L'agriculteur, par exemple, trouvera dans ses ventes de céréales, de légumes ou de bestiaux et dans les nouvelles primes allouées par l'Etat, une compensation à la hausse des prix de son alimentation, de son habillement, des engrais et des semences.

De même le contribuable récupère par les intérêts qu'il encaissera une part de ses impôts en achetant des Bons de la Défense Nationale.

Ces Bons sont remis immédiatement, sans formalité ni frais, contre versement d'argent.

Il suffit d'en faire la demande à la Banque de France ou dans une autre banque, dans n'importe quel bureau de poste, chez le percepteur, le receveur des finances, le trésorier général, chez les agents de change et notaires.

L'acheteur n'a pas besoin d'indiquer son nom ; cependant s'il désire, pour éviter les risques de perte ou de vol, posséder un titre nominatif, il

peut faire inscrire son nom sur les Bons qu'il a achetés ; cette formalité ne prend que peu de jours.

### Situation hebdomadaire de la BANQUE DE FRANCE

PARIS ET SUCCURSALES	22 fév. 1917	1 <sup>er</sup> mars 1917
<b>ACTIF</b>		
Encaisse de la Banque :		
en Caisse.....	3.196.918.937	3.203.278.167
Or à l'étranger.....	1.945.603.286	1.945.603.286
Total.....	5.142.522.223	5.148.881.453
Argent.....	272.806.662	270.511.997
	5.415.328.915	5.419.393.450
Disponibilité à l'étranger.....	822.034.316	912.733.805
Effets échus hier à recevoir à ce jour.....	463.195	4.339.990
Portefeuille Paris { Effets Paris.....	252.928.055	241.527.741
Effets Etranger.....	2.193.999	2.154.985
Effets du Trésor.....	123.424	107.696
Portefeuilles des succursales.....	257.403.937	313.032.515
Effets prorogés { Paris.....	585.972.876	582.109.258
Succursales.....	719.526.258	713.838.978
Avances sur lingots à Paris.....	12.874.000	12.874.000
Avances sur lingots dans les succursales.....	698.297.790	708.285.787
Avances sur titres dans les succursales.....	538.676.364	526.183.302
Avances à l'Etat.....	200.000.000	200.000.000
Avances à l'Etat (Loi de 1914).....	8.800.000.000	9.000.000.000
Avances temporaires au Trésor public.....	5.000	5.000
Bons du Trésor français escomptés pour avances de l'Etat aux Gouvernements étrangers.....	2.045.000.000	2.080.000.000
Rentes de la Réserve.....	10.000.000	10.000.000
Rentes de la Réserve (ex-banques).....	2.890.750	2.890.750
Rentes disponibles.....	99.256.016	99.256.016
Rentes immobilisées.....	100.000.000	100.000.000
Hôtel et mobilier de la Banque.....	4.000.000	4.000.000
Immeubles des succursales.....	42.122.855	42.123.789
Depenses d'administration de la Banque et des succursales.....	8.817.623	9.984.698
Emploi de la réserve spéciale.....	8.407.137	8.407.137
Divers.....	456.259.583	466.334.613
Total.....	21.082.672.099	21.459.673.495
<b>PASSIF</b>		
Capital de la Banque.....	182.500.000	182.500.000
Bénéfices en additions au capital.....	8.450.697	8.450.697
Réserves { Ex-banques département. mobilières, Loi du 9 juin 1857.....	10.000.000	10.000.000
Loi du 17 mai 1854.....	2.980.750	2.980.750
Réserve immobilière de la Banque.....	9.125.000	9.125.000
Réserve spéciale.....	4.000.000	4.000.000
Billets au porteur en circulation.....	8.407.444	8.407.444
Artrages de valeurs déposées.....	17.888.545.370	18.097.436.325
Billets à ordre et récépissés.....	38.035.670	33.391.555
Compte courant du Trésor.....	4.308.981	3.982.306
Comptes courants de Paris.....	55.777.782	92.680.681
Comptes courants dans les succursales.....	1.574.026.822	1.495.203.636
Dividendes à payer.....	877.569.605	960.362.041
Escompte et intérêts divers.....	5.940.518	5.601.803
Récompte du dernier semestre.....	23.747.236	27.828.460
Divers.....	18.376.089	18.376.089
Total.....	370.880.132	499.346.704
Total.....	21.082.672.099	21.459.673.495

### Comparaison avec les années précédentes

	5 mars 1914	30 juillet 1914	4 mars 1915	2 mars 1916	1 <sup>er</sup> mars 1917
	millions	millions	millions	millions	millions
Circulation.....	5.946.8	6.683.2	11.072.5	14.460.1	18.097.4
Encaisse or.....	3.602.9	4.141.3	4.240.3	5.015.0	5.148.9
— argent.....	642.9	695.3	376.8	360.7	270.5
Portefeuille.....	1.402.5	2.444.2	3.327.6	2.146.6	1.857.1
Avances aux partic. à l'Etat.....	762.3	743.8	742.4	1.252.1	1.247.3
— à l'Etat.....	200.0	200.0	200.0	6.100.0	9.200.0
Compt. cour. Trésor.....	209.4	382.6	72.3	59.1	92.7
— partic. ....	646.8	947.6	2.363.3	1.994.8	2.455.6
Taux d'escompte.....	3 1/2 0/0	4 1/2 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0

**Le Crédit Foncier de France.** — Le *Crédit Foncier de France* procédera, le samedi 24 mars, à l'émission d'une nouvelle série d'*Obligations Communales et Foncières 5 1/2 0/0 avec lots* pour un montant total de 600 millions de francs. Cette émission, la première depuis la guerre, permettra au *Crédit Foncier* de reprendre, dès la cessation des hostilités, les opérations de prêts qu'il avait dû momentanément suspendre.

Les deux millions d'obligations à émettre sont du même type que les *Obligations Communales 1912* ; toutefois, leur nominal est de 300 francs et leur intérêt de 16 fr. 50 par an. Cet intérêt est payable semestriellement, et le prix d'émission est fixé à 285 francs. Point n'est besoin de montrer les con-

ditions avantageuses de ce placement, dont le taux ressort ainsi à 5,79 0/0, sans tenir compte de la prime d'amortissement et des lots, alors que le meilleur taux offert au public depuis l'ouverture des hostilités n'a été que de 5,70 0/0. Ces nouvelles *Obligations Communales et Foncières* seront remboursables par voie de tirage au sort en 70 ans et le premier tirage de lots aura lieu le 10 juillet prochain.

Toujours soucieux de favoriser la petite épargne, le *Crédit Foncier de France* qui, en dépit de circonstances parfois difficiles, n'a pas cessé un seul instant, depuis le 1<sup>er</sup> août 1914, d'effectuer le service des intérêts de ses actions et diverses obligations, non plus que de ses nombreux lots, a décidé que, pendant toute la durée de leur mise en circulation, ces nouvelles *Obligations Communales et Foncières* auront droit annuellement à six tirages qui comporteront notamment des lots de 500.000 francs, 250.000 francs, 50.000 francs, 25.000 francs et 5.000 francs, etc. En outre, tout naturellement, pour la libération et comme il a coutume de le faire, le *Crédit Foncier* accordera pour cette émission les facilités qu'il a déjà octroyées à sa fidèle clientèle de petits souscripteurs, qui n'auront à verser qu'une faible somme en souscrivant et payeront le reliquat en plusieurs échéances échelonnées sur une période de trois années.

En plus de l'excellent rapport de ces nouvelles obligations, il est presque inutile de parler de leur parfaite sécurité. Chacun sait, en effet, que le capital que le *Crédit Foncier de France* réalise par l'émission d'Obligations tant Communales que Foncières, ne peut dépasser le montant des prêts communaux ou hypothécaires qu'il consent, et que son fonds social est affecté spécialement à la garantie de ces deux catégories de titres. C'est dire que ces nouvelles *Obligations Communales et Foncières*, comme d'ailleurs toutes les obligations foncières et communales émises par notre grand établissement hypothécaire, reposent sur les garanties les plus solides : ce sont des titres de tout repos et de bon rapport qui conviennent à tous les capitalistes.

**Les finances de la Ville de Paris.** — Le 2 février dernier nous donnions sous ce titre une étude sur les deux exposés de la situation financière de la Ville, présentés respectivement par M. Delanney, préfet de la Seine, et M. Dausset, rapporteur général du budget, ainsi que les projets qui en découlaient pour combler le déficit existant.

On sait maintenant que le Conseil municipal va se réunir prochainement pour résoudre la question qu'il avait seulement abordée, en décembre dernier, de la consolidation de la dette flottante et de la couverture du déficit budgétaire. Aux évaluations administratives, la dette flottante (bons municipaux et avances à la Trésorerie sur fonds d'emprunts antérieurs) atteint 620 millions, et le déficit budgétaire annuel 39 millions. Etant donné qu'à l'Hôtel de Ville tout le monde est d'accord sur la nécessité de liquider cette dette au moyen d'un emprunt, il s'agissait de se prononcer sur trois questions : chiffre de l'emprunt, durée de l'emprunt, gage de l'emprunt. On ne put le faire, en un temps trop limité, et l'administration fut forcée de mettre au point les propositions déposées par divers conseillers. Son étude a abouti à un mémoire du préfet de la Seine, qui vient d'être distribué, et qui servira de base à une nouvelle discussion.

Dans ce mémoire, M. Delanney expose les diverses modalités qui lui sont proposées.

« Le chiffre de l'emprunt, M. Dausset, rapporteur général du budget, voudrait qu'il s'élevât jusqu'au milliard ; il faudrait même dans son projet qu'il atteignît 1 milliard 100.000.000. Je vous propose, dit M. Dalanney, de mon côté, 632 millions, ce qui

m'apparaît comme un minimum. M. Chassaing-Goyon est d'avis de réduire l'emprunt à 500 millions ; M. Rollin, à 320 millions, et M. Maurice Quentin à 200 millions. Si vous êtes disposés à procéder à la consolidation de la dette flottante, faites disparaître tout de suite le plus grand nombre possible des bons municipaux en circulation, de façon à dégager nettement la situation.

« La fixation de la durée de l'emprunt est le point le plus important à mon sens, et aussi le plus délicat de la question, en tout cas, le plus difficile à résoudre. On hésite entre le terme de cinq ans et le long terme de soixante-quinze ou quatre-vingt ans. Je vous ai marqué, à raison de l'état actuel du régime des autorisations, une préférence pour le terme de cinq ans. MM. Maurice Quentin et Rollin l'ont également adopté. M. Dausset et M. Chassaing-Goyon sont partisans d'un emprunt à long terme ; M. Dausset se rallierait cependant à un emprunt de douze à quinze ans.

« Enfin, il y a le gage de l'emprunt. Vous ne pouvez emprunter ni pour cinq ans, ni pour douze ans, ni pour quatre-vingt ans sans assurer le service de la nouvelle dette. Là encore vous vous trouvez en face de trois solutions différentes : désaffectation du gage de l'emprunt de 900 millions et création de ressources nouvelles ; désaffectation du même gage sans création de ressources nouvelles ; enfin, création de ressources nouvelles pour le tout sans désaffectation de gage.

« La première est proposée par M. le rapporteur général du budget ; MM. Chassaing-Goyon et Rollin penchent pour la seconde avec des modalités différentes ; enfin, la troisième est préconisée par M. Maurice Quentin et par moi-même.

« Je ne me dissimule pas les difficultés de votre tâche et je conçois vos hésitations à voter des aggravations d'impôt. Je suis convaincu, cependant, que vous saurez faire comprendre à la généreuse population parisienne les nécessités impérieuses de l'heure et qu'elle accomplira ce nouveau devoir avec cet admirable esprit de sacrifice dont elle a donné déjà tant de preuves. »

Le Conseil municipal se réunira sans doute vers le 15 mars pour étudier cette importante question financière.

**L'impôt sur le revenu.** — Le 25 février a été promulguée la loi ayant pour objet de modifier les articles 10 et 16 de la loi du 15 juillet 1914 relatifs à l'impôt général sur le revenu, en ce qui concerne : 1<sup>o</sup> la détermination du revenu net dont le calcul comportera déduction de l'impôt sur le revenu payé l'année précédente ; 2<sup>o</sup> les délais de déclaration qui sont portés à trois mois à partir du 1<sup>er</sup> janvier de chaque année. En conséquence, les contribuables auront jusqu'au 31 mars pour faire la déclaration.

**Le moratorium des assurances et le contrôle des opérations de réassurances.** — Un décret, promulgué le 25 février, proroge pour une nouvelle période de 90 jours francs les délais précédemment accordés pour l'acquittement des sommes dues par les entreprises d'assurance, de capitalisation et d'épargne.

D'autre part, un avis du ministère du Travail rappelle qu'une loi du 15 février 1917, relative à la surveillance des opérations de réassurances souscrites ou exécutées en France et en Algérie, dispose que les entreprises ou assureurs étrangers pratiquant en France et en Algérie les opérations de réassurances, ou, d'une manière générale, et sous quelque forme que ce soit, des cessions totales ou partielles de risques déjà assurés, ou y faisant de l'assurance directe, devront présenter à l'acceptation du ministre du Travail une personne résidant en France, à l'effet de recevoir toutes les notifications et de fournir tous les renseignements

et documents nécessaires à l'application de ladite loi.

En conséquence, les entreprises et assureurs étrangers de toute nature devront faire parvenir leur présentation au ministère du Travail avant le 15 mars prochain au plus tard.

### GRANDE-BRETAGNE

**Bilan de la Banque d'Angleterre.** — Le bilan de la Banque d'Angleterre, pour la semaine finissant le 21 février, s'établit comme suit :

Département d'émission		Liv. sterl.
Billets émis.....		72.642.000
Dette de l'Etat.....	11.015.100	
Autres garanties.....	7.434.900	
Or monnayé et en lingots.....	54.192.000	
		72.642.000
Département de Banque		
Capital social.....	14.552.000	
Dépôts publics (y compris les comptes du Trésor, des Caisses d'Épargne, des agents de la Dette nationale, etc.).....	48.836.000	
Dépôts divers.....	146.828.000	
Traites à sept jours et diverses.....	28.000	
Solde en excédent.....	3.505.000	
		213.749.000
Garanties en valeurs d'Etat.....	84.932.000	
Autres garanties.....	93.215.000	
Billets en réserve.....	34.066.000	
Or et argent monnayé en réserve.....	1.536.000	
		213.749.000

**Statistique relative aux divers chapitres du bilan de la Banque d'Angleterre (Milliers de livres sterling)**

Dates	Or monnayé et lingots	Circulation	Dépôts	Portefeuille avances et effets publics	Réserve	Rapport de la réserve aux engagements	Taux de l'escompte
6 août 1914	27.622	36.105	68.249	76.393	9.967	20.40	6 %
3 janv. 1917	54.958	39.895	169.535	153.977	33.513	19.77	»
10 —	55.465	39.017	179.777	162.858	34.898	19.04	»
17 —	56.115	38.832	189.024	171.265	35.733	18.85	»
24 —	56.623	38.785	189.953	171.715	36.288	19.10	»
31 —	56.664	39.601	213.541	196.100	35.513	16.63	»
7 févr. ....	56.924	39.535	268.792	250.977	35.839	13.33	»
14 —	57.141	39.450	197.080	178.993	36.141	18.33	»
21 —	55.728	38.576	195.664	178.147	35.602	18.23	»

**Le succès de l'emprunt anglais.** — M. Bonar Law, chancelier de l'Échiquier, a exposé, le 26 février dernier, devant la Chambre des Communes, les résultats de l'emprunt national dont le chiffre global se monte à 25.007.823.750 francs. Il a ajouté qu'il était heureux de dire à la Chambre que le total atteignait un chiffre que, il y a une semaine, il considérait comme impossible.

Dans ce total, il comprend comme argent frais les Bons du Trésor convertis. Au moment où l'emprunt fut émis, les périodes moyennes de ces Bons étaient d'environ quatre mois et il semble bien que ces titres constituaient de l'argent frais. En résumé, le résultat de l'émission est le suivant :

En francs	
Souscriptions de la Banque d'Angleterre .....	20.489.650.000
Bons du Trésor .....	3.267.798.750
Caisses d'épargne postales .....	767.875.000
Certificats de Caisses d'économies de guerre .....	482.500.000
Total .....	25.007.823.750

Ce résultat est merveilleux, surtout si l'on considère que l'emprunt anglais de 1915 n'avait donné

que 15.400 millions de francs, dont 5 milliards souscrits par les Banques ; le nombre des souscripteurs avait été de 1.100.000, contre 5.289.000 pour l'emprunt actuel.

Il est intéressant de remarquer que tandis que les emprunts allemands successifs sont allés en diminuant, au point de vue des sommes recueillies, les emprunts britanniques sont allés en augmentant. Les frais de l'émission de l'emprunt, y compris la publicité, ne s'élèvent qu'à 1.875.000 francs.

Un certain nombre de personnes ont fait des dons en argent absolument gracieux ; d'autres ont prêté pour 4.900.000 francs, refusant de toucher les intérêts pendant la guerre ; enfin, beaucoup d'autres, des femmes surtout, ont envoyé leurs bijoux à titre gracieux.

« Le succès de l'emprunt, a conclu le ministre, est dû au patriotisme du peuple anglais ; il traduit la ferme volonté du peuple de gagner la victoire. Les résultats de cet emprunt démontrent la capacité financière de la Grande-Bretagne pour continuer la guerre jusqu'au triomphe. »

Au sujet de l'emprunt, une statistique officielle a été publiée qui donne encore un certain nombre de chiffres intéressants.

Le nombre des souscripteurs a été de 5.289.000, dont 3.200.000 ont souscrit pour 625 millions de francs sous forme de certificats d'épargne de guerre, à raison de 15 shillings et demi, remboursables à une livre et ayant une valeur en espèces de 482.500.000 francs.

Si les souscripteurs d'un shilling et au-dessus, mais avec souscription inférieure à 15 shillings et demi, sont pris en considération, le nombre total des souscripteurs dépasse huit millions.

Le chiffre d'un milliard sterling d'argent frais (25 milliards de francs) comprend 3.150 millions de francs souscrits sous la forme de bons du Trésor.

Il n'y a pas eu de souscription spéciale des banques, tandis que, lors de l'emprunt de guerre de 1915, les souscriptions des banques, ainsi qu'il a été dit plus haut, s'étaient élevées à 5 milliards de francs souscrits.

Comparant les résultats des emprunts anglais aux emprunts allemands, cette note remarque que le produit total des cinq emprunts de guerre allemands a été de 47 milliards de marks, qui équivalent à 2 milliards 350 millions de livres sterling au taux conventionnel de 20 marks par livre, soit 58.750 millions de francs ; mais, au taux de 28 marks par livre, qui est la valeur actuelle du mark, le produit total des cinq emprunts allemands n'est que de 1 milliard 678 millions de livres sterling, soit 41.950 millions de francs.

Depuis le commencement de la guerre, en négligeant tous les emprunts à court terme, les emprunts britanniques ont produit 50 milliards 50 millions de francs. Si l'on comprend les bons de l'Échiquier, dont la durée moyenne est de trois ans et demi, ce total atteint 58 milliards 650 millions de francs.

La population de l'Allemagne est de 65 millions d'habitants, celle du Royaume-Uni est de 45 millions. Le nombre total de souscripteurs à 1 mark et au-dessus a été de 3.810.000 pour le dernier emprunt allemand.

**La restriction des importations en Angleterre.** — Vendredi dernier, 23 février, M. Lloyd George, président du Conseil britannique, a prononcé à la Chambre des Communes un grand discours sur les restrictions qui s'imposent à l'Angleterre pour terminer la guerre par une victoire complète.

Il a demandé au Parlement de voter l'interdiction de l'importation de la plupart des fruits crus, du thé étranger, du café, du cacao, des eaux minérales de table et de nombreux articles fabriqués. Il a proposé aussi de restreindre l'importation des fruits exotiques et de la viande. L'importation du papier serait ramenée à 640.000 tonnes. Ces mesures

ont été immédiatement adoptées, et la liste prohibitive des importations a paru à la *Gazette Officielle*.

Une dépêche de Londres évalue les réductions d'importations résultant des nouvelles mesures à 5 millions de tonnes, ce qui revient à augmenter la flotte marchande à la disposition des Alliés de 125 navires de 5.000 tonnes chacun, en se basant sur huit voyages par an.

L'application rigoureuse de cette nouvelle réglementation va modifier le commerce extérieur anglais; aussi nous paraît-il intéressant de rapprocher ci-dessous les chiffres du commerce de la Grande-Bretagne avec les pays alliés, d'une part, et ses colonies et Dominions, d'autre part, pour les années 1913, 1915 et 1916 :

#### Importations et Exportations des pays alliés

	1913		1915		1916	
	Imp.	Exp.	Imp.	Exp.	Imp.	Exp.
(En millions de francs)						
France.....	1.159	1.022	888	1.812	778	2.462
Russie.....	1.007	692	536	336	458	625
Italie.....	203	391	282	351	282	512
Portugal.....	75	98	133	119	171	150
Japon.....	110	377	234	124	312	189
Belgique.....	585	517	»	»	»	»
	3.139	3.097	2.073	2.742	2.001	3.938

#### Importations et Exportations des principales Colonies

	1913		1915		1916	
	Imp.	Exp.	Imp.	Exp.	Imp.	Exp.
(En millions de francs)						
Canada.....	786	712	1.024	332	1.466	450
Australie.....	952	946	1.130	724	905	897
Nouv. Zélande...	508	295	760	234	790	302
Indes et Ceylan..	1.405	1.899	1.860	1.189	2.077	1.388
Afrique du Sud..	314	624	276	475	301	603
Egypte.....	595	234	545	201	665	281
Afrique Occid....	129	181	238	143	300	178
Détroits.....	484	185	414	92	401	131
Indes Occid.....	84	97	102	46	125	53
	5.197	5.173	6.349	3.438	7.030	4.283

Le commerce total de l'Angleterre avec ses Alliés qui était en 1913, année normale, de 6.236 millions de francs, est tombé en 1915 à 4.815 millions pour remonter en 1916 à 5.939 millions de francs, et pour cette dernière année la balance commerciale est en faveur de l'Angleterre pour 1.937 millions.

En 1913, le commerce de la métropole avec ses colonies et Dominions se chiffrait par 10.370 millions de francs. Il tombait à 9.687 millions en 1915 pour remonter à 11.313 millions en 1916, mais la balance était alors défavorable pour notre alliée qui perdait 2.747 millions, de telle sorte que la balance finale du commerce de l'Angleterre avec les Alliés, ses colonies et les Dominions, ressort débitrice d'un montant de 810 millions de francs.

#### RUSSIE

**Finances russes.** — Le Conseil des ministres a autorisé le ministre des Finances de Russie à émettre des Bons du Trésor à court terme pour un montant de 3 milliards de roubles en vue de couvrir les dépenses de guerre.

Le Conseil des ministres vient, en outre, d'examiner trois projets d'emprunt : le premier, préparé par la Chancellerie du Crédit, propose un emprunt de 100 millions de roubles 4 % amortissable en 50 ans, avec tirage de lots bi-annuels; le second, présenté par la Banque d'Etat, propose un emprunt de plusieurs milliards amortissable en 50 ans; le troisième, élaboré par le ministère des

Finances, ne parle que d'un emprunt à court terme (dix ans) à 5 1/2 %.

Les emprunts à lots ont été écartés. Le Conseil des ministres arrêtera dans une prochaine séance le type définitif de l'emprunt.

Le Comité des Finances a adopté le projet d'un nouvel emprunt des chemins de fer de 500 millions de roubles pour l'amélioration des voies anciennes et l'achèvement des voies nouvelles, dont les obligations sont déjà garanties par le Gouvernement.

**Bilan de la Banque Impériale de Russie.** — Le dernier bilan de la Banque Impériale de Russie, arrêté au 8/21 février 1917, se compare ainsi avec le précédent :

	1/14 fév. 1917	8/21 fév. 1917	Com- para- ison
(Millions de roubles)			
<b>Actif :</b>			
Or (lingots, monnaies et bons de l'administr. des Mines).....	1.476	1.475	- 1
Or à l'étranger.....	2.141	2.141	»
Billon d'argent et de cuivre.....	125	122	- 3
Effets escomptés.....	231	226	- 5
Bons du Trésor à court terme.....	7.397	7.640	+243
Prêts sur titres.....	655	621	- 14
— sur marchandises.....	45	44	- 1
— aux institutions de crédit populaire.....	44	47	+ 3
— agricoles.....	17	17	»
— industriels.....	8	8	»
— aux Monts de Piété.....	12	12	»
Effets protestés.....	1	1	»
Titres appartenant à la Banque.....	154	174	+ 20
Divers.....	126	142	+ 16
Solde du compte des succurs..	77	213	+136
<b>Total.....</b>	<b>12.489</b>	<b>12.883</b>	<b>+394</b>
<b>Passif</b>			
Billets de banque émis, sauf ceux en caisse de la Banque (1).....	9.440	9.557	+117
Capital.....	55	55	»
Dépôts.....	24	27	+ 3
Comptes courants du Trésor..	222	214	- 8
— spéciaux et consignations.....	596	609	+ 13
— courants des particul.....	1.722	1.778	+ 56
Mandats non acquittés.....	35	30	- 5
Intérêts sur les opérations de l'exercice.....	227	265	+ 38
Sommes transitoires et divers.....	168	348	+180
<b>Total.....</b>	<b>12.489</b>	<b>12.883</b>	<b>+394</b>

(1) Les billets en caisse s'élevaient, au 1/14 février, à 135.236.000 roubles et, au 8/21 février, à 122.809.000 roubles.

#### ITALIE

**L'emprunt italien.** — Pour satisfaire aux demandes des Comités de propagande en faveur du nouvel Emprunt Consolidé 5 % et pour répondre à l'élan patriotique qui s'est manifesté dans toutes les parties de l'Italie, un Décret de la Lieutenance générale, en date du 19 février dernier, proroge jusqu'au 10 mars courant inclusivement le temps utile pour les souscriptions dans le Royaume, ainsi que pour les achats au prix d'émission dans les pays d'Europe et du bassin de la Méditerranée.

Comme conséquence de cette prorogation, les prix auxquels seront acceptés en versements les Bons pluriennaux 4 % et 5 % ont été naturellement modifiés.

Ajoutons que les titres étrangers sont acceptés pour la souscription à l'emprunt national italien 5 % net, et que parmi ceux-ci figurent les rentes françaises 3 % et 5 %, ainsi que les Bons de la Défense nationale émis jusqu'au 31 décembre 1916.

Ces titres seront acceptés en versement sur la base du changement officiel du jour précédant la souscription.

#### ALLEMAGNE

**Banque Impériale d'Allemagne.** — Le bilan de la Banque Impériale d'Allemagne, au 15 février 1917, accuse, sur celui du 7 février 1917, les variations suivantes :

	7 février 1917	15 fév. 1917	Compar.
(En millions de marks)			
Encaisse or.....	2.526	2.526	»
— argent.....	17	16	- 1
Billets de l'Empire et bons des Caisses de prêts.....	272	309	+ 37
Portefeuille d'es-compte.....	8.189	8.338	+ 149
Avances.....	12	12	»
Portefeuille titres....	109	105	- 4
Circulation.....	7.892	7.881	- 11
Dépôts.....	3.505	3.691	+ 186

**Statistique relative aux divers chapitres du bilan de la Banque Impériale d'Allemagne (Millions de marks).**

Dates	Encaisse		Billets de l'Empire (1)	Cir-culation	Comptes courants et dépôts	Por-te-feuille	Avances	Taux de l'es-compte
	Or	Ar-gent						
31 juil. 1914	1.253	275	33	2.909	1.258	2.081	202	5 % (31 juil.)
7 août 1916	1.478	118	97	3.397	1.879	3.737	226	6 (3 août)
23 déc. 1916	2.519	16	173	7.735	3.792	8.257	10	5
30 —	2.521	16	422	8.053	4.564	9.610	10	»
6 janv. 1917	2.521	17	261	7.986	3.769	8.748	9	»
15 —	2.522	17	260	7.727	3.918	8.615	9	»
23 —	2.523	17	308	7.651	3.648	8.173	10	»
31 —	2.524	17	268	7.859	3.452	8.180	10	»
7 févr. 1917	2.526	17	372	7.892	3.505	8.189	12	»
15 —	2.526	16	309	7.881	3.691	8.338	12	»

(1) Depuis le 7 août, les bons des Caisses de prêts (Darlehenskassenscheine) sont compris au bilan avec les billets de l'Empire (Reichskassenscheine).

**Les nouveaux crédits de guerre au Reichstag.** — Le Reichstag vient de voter définitivement, à l'unanimité, moins les 18 voix de l'Union socialiste du Travail, les nouveaux crédits de guerre de 15 milliards de marks demandés par le gouvernement.

En déposant le budget des impôts, le secrétaire d'Etat à l'Office impérial du Trésor, comte Røedern, a repris la thèse des responsabilités selon la formule de la Chancellerie, puis il a dit que « le budget contient des projets d'impôt qui comportent pour l'année prochaine la somme de 1.250 millions de marks et font prévoir, en outre, une augmentation de la taxe sur les bénéfices de guerre. D'autre part, nous demandons un crédit de guerre plus élevé que tous ceux que nous avons réclamés jusqu'à présent : à savoir un crédit de 15 milliards de marks. »

Après avoir donné des explications sur le service des intérêts des précédents crédits, le ministre a exposé les motifs de la nouvelle taxe sur le charbon :

« Le charbon, a-t-il dit, est la plus importante des sources d'énergie. Avant la guerre, on estimait à 2 milliards et demi la valeur du charbon exploité pour importer en Allemagne.

« La production et l'importation sont relativement faciles à contrôler. L'idée d'une statistique des mines a dû être repoussée d'emblée comme impossible à réaliser. Il a été aussi question d'un monopole du commerce de charbon en gros, mais ce commerce est en relations étroites avec les entre-

prises de navigation, avec les chantiers navals et d'autres industries dont l'Etat ne pouvait pas envisager l'exploitation à son compte. Tout nouveau monopole dans ce domaine constituerait une immixtion injustifiée dans les entreprises existantes. Cette immixtion augmenterait d'une manière extraordinaire les difficultés d'organisation et de transports. »

**La crise de la viande.** — La population de Berlin vient d'être déçue, ainsi qu'en témoigne un article du *Tag* : l'administration municipale n'a pu tenir la promesse qu'elle avait faite d'augmenter de 100 grammes la ration de viande. Cette augmentation avait été réclamée avec ardeur par le public; l'inventaire du bétail, disait-on, a prouvé que le troupeau national s'est sensiblement accru. Le docteur Frölich montre dans la *Deutsche Tageszeitung* que cet inventaire a suscité de faux espoirs causés par de faux calculs :

« D'abord, écrit-il, on compare toujours notre cheptel actuel à celui de 1912; or, en 1912, notre troupeau avait beaucoup souffert de l'extrême sécheresse de 1911 et son chiffre était inférieur à la normale. On ne peut donc parler en ce moment d'une augmentation réelle de notre troupeau; en 1913 et 1914, le nombre des bœufs et des porcs était beaucoup plus élevé qu'à la fin de 1916.

« En second lieu, dans les calculs, on fait une autre erreur en prenant pour terme de comparaison le chiffre des abatages en temps de paix; c'est absolument faux pour plusieurs raisons, dont la principale est que par suite de la pénurie actuelle de fourrage, le bétail n'augmente pas de poids aussi rapidement qu'en temps de paix. Alors qu'autrefois un bœuf était bon à abattre à onze ou douze mois, il en faut compter maintenant seize ou dix-huit; encore le poids est-il souvent inférieur. L'augmentation de poids n'est que de 60 à 70 % de celle du temps de paix, et il en est de même pour le gros bétail.

« Les abatages intensifs amenés par la guerre ont eu pour conséquence une augmentation de la proportion des bêtes d'élevage, particulièrement précieuses. Si l'on veut abattre la même proportion d'animaux qu'en temps de paix, il faudrait diminuer de beaucoup le nombre des bêtes de choix, ce qui ruinerait complètement l'élevage.

« Tous les calculs sur la possibilité d'augmenter la ration de viande qui ne tiennent pas compte que ces contingences pèchent par la base. Ils ont en outre pour conséquence regrettable de créer de l'agitation parmi la population et d'éveiller en elle des espérances que les circonstances rendent irréalisables. »

Résultat : l'augmentation projetée de la ration de viande subit un nouvel ajournement signalé de Berlin et de Munich avec le désappointement que l'on devine.

Ajoutons que, d'après la *Zeit*, M. von Batocki a déclaré au cours de la première séance de la nouvelle commission alimentaire du Reichstag que, même si la paix se faisait prochainement, la pénurie des vivres subsisterait pendant encore longtemps. « On a tiré, a-t-il ajouté, tout ce qu'il était humainement possible de tirer de la Roumanie. Il va falloir maintenant abattre une partie du bétail constituant le cheptel allemand, afin de rendre disponible suffisamment de nourriture végétale pour la population. »

Suivant les *Dernières Nouvelles de Munich*, la promesse qu'une augmentation des rations de viande aurait lieu prochainement n'ayant pas été tenue, une vive agitation se produit parmi la population munichoise.

**Les chemins de fer allemands en 1915-1916.** — La *Gazette de Francfort* publie le résumé suivant du rapport des administrations réunies des che-

mins de fer prussiens et hessois, relatif aux résultats de l'exercice 1915-16.

La longueur totale du réseau au 31 mars 1916 était de 40.249 kilomètres contre 39.991 à la même date de 1915 et représentait un capital de 13.521 millions et demi de marks contre 13.082 millions et demi. Les recettes totales s'élèvent à 2.568 millions et demi de marks contre 2.275 millions, soit une moyenne de 64.154 marks contre 57.270 par kilomètre. Dans ce total, les recettes de transport de voyageurs et de bagages figurent pour 570 millions 29 de marks contre 587 millions 46 et celles de transport de marchandises, pour 1.754 millions 76 de marks contre 1.508 millions 70. Les dépenses d'ensemble se montent à 1.826 millions 87 de marks contre 1.813 millions 58 et se composent de 911 millions 64 contre 915 millions 30 payés au personnel et de 915 millions 23 contre 898 millions 28 pour le matériel ; la moyenne par kilomètre ressort à 45.633 marks contre 45.272. L'excédent d'exploitation se chiffre par 741 millions 46 contre 461 millions 52, soit une augmentation de 60,66 %.

#### PAYS SCANDINAVES

**Les difficultés économiques au Danemark.** — On mande de Copenhague que, vu les difficultés d'approvisionnement toujours croissantes, la corporation des négociants de Copenhague et la chambre des industriels danois ont pris l'initiative de nommer un comité composé des représentants du commerce, de l'agriculture et de la navigation dont le but sera de veiller aux intérêts sociaux du pays en s'appliquant à maintenir l'industrie et le commerce danois dans la mesure du possible et d'assurer à la population l'approvisionnement des articles indispensables à la vie. L'institution de ce comité a été faite avec l'approbation du gouvernement.

La commission de taxation danoise a proposé au ministre de l'Intérieur de fixer des prix maxima pour toutes les sortes de farines et établir un bureau central pour le commerce du froment.

Pour restreindre la consommation de la benzine, le ministre de l'Intérieur a rendu une ordonnance limitant le droit de circulation des automobiles, principalement le dimanche, et interdisant la circulation des automobiles entre minuit et six heures du matin. Le rationnement de la benzine sera établi. La taxe des taxi-autos est augmentée de 50 %.

Le gouvernement envisage la publication d'un décret limitant la fabrication d'eaux-de-vie et de bières. La municipalité de Copenhague organise de son côté l'installation de cuisines populaires. Le ministre de la Justice a interdit l'exportation des poutres en fer et de toutes sortes de briques et de tuiles.

Ajoutons encore qu'une des plus grandes compagnies danoises de bateaux à vapeurs a décidé d'augmenter de cent pour cent le taux du fret et pour le cabotage de restreindre le service intérieur, en raison de la disette du charbon.

Le service des chemins de fer de l'Etat danois sera considérablement restreint à partir du 1<sup>er</sup> mars par suite de la disette du charbon et du manque de locomotives.

La fusion des manufactures de pain de Copenhague aura lieu prochainement en vue d'une exploitation commune.

**Finances norvégiennes.** — Les recettes de l'exercice 1916 ont atteint 219.191.000 couronnes et les dépenses 161.650.000 couronnes ; l'excédent des recettes est donc de 57.541.000 couronnes. Les frais qu'a entraînés le maintien de la neutralité se sont élevés, pendant l'année fiscale 1915-1916, à 27 millions 200.000 couronnes et pendant le premier semestre 1916-1917 à 12.400.000 couronnes, portant le

total, depuis le début des hostilités jusqu'à fin 1916, à 61.400.000 couronnes.

Il résulte des statistiques qui viennent d'être publiées que les émissions d'actions se sont chiffrées en 1916 par 760 millions de couronnes, dont 565.300.000 pour les entreprises de navigation. Le reste se répartit comme suit : sociétés industrielles, 75 millions ; sociétés minières, 13.600.000 couronnes ; sociétés d'assurances, 21.200.000 ; sociétés commerciales, 9 millions ; banques anciennes et nouvelles, 77 millions.

**Les nouveaux crédits militaires en Suède.** — On mande de Stockholm, le 25 février, que la première Chambre suédoise du Riksdag a adopté dans sa séance de samedi, par 79 voix contre 49, les crédits militaires de 30 millions de couronnes demandés pour assurer la sauvegarde de la neutralité de la Suède. La minorité demandait une réduction de 10 millions.

A la deuxième Chambre, 68 voix se sont prononcées pour le chiffre de 30 millions et 104 pour la réduction de 10 millions. Le gouvernement a fait de grands efforts pour obtenir les 30 millions. Le premier ministre, les ministres des Affaires étrangères, de la Guerre et des Finances ont pris part au débat. Le ministre des Affaires étrangères a produit une profonde impression en déclarant que, pendant ces derniers jours, de graves événements se sont produits qui ont aggravé considérablement la situation de la Suède et rendu nécessaires des mesures nouvelles pour la défense de la neutralité du pays. Il a fait comprendre à l'opposition qu'elle serait forcée sous peu de reconnaître que la situation est plus grave que jamais et que les perspectives d'avenir sont des plus sombres.

#### SUISSE

**Les tarifs des chemins de fer suisses.** — La Suisse qui, déjà avant la guerre, avait relevé ses tarifs de chemins de fer et qui, depuis la guerre, avait procédé à de nouveaux relèvements, notamment en 1916 à deux reprises, s'apprête à majorer une fois de plus ses tarifs, le produit des précédents relèvements ayant été plus qu'absorbé par l'augmentation des dépenses d'exploitation, particulièrement des charbons.

Le nouveau relèvement va porter à la fois sur les recettes voyageurs et sur les recettes marchandises. Il dépassera 8 %.

Il est à noter que ce relèvement était instamment réclamé par le Syndicat des Agents de chemins de fer. Son journal, le *Journal suisse des Chemins de fer*, fait remarquer « qu'en ce moment, peu importe que les marchandises coûtent un peu plus ou un peu moins ; l'essentiel, c'est que l'on puisse se procurer les marchandises. Tout commerçant fixe le prix de vente de ses marchandises d'après le prix d'achat ; or, c'est ainsi que doivent procéder les chemins de fer fédéraux ».

Le Conseil fédéral vient de fixer au 15 mars la date d'application des nouvelles taxes.

#### ÉTATS-UNIS

**Les difficultés de l'exportation américaine.** — Une dépêche de Philadelphie confirme ce que nous disions, à ce sujet, il y a huit jours :

« La situation économique aux Etats-Unis revêt, depuis quelques jours surtout, un caractère de gravité qui a pris rapidement des proportions inquiétantes. »

« Dans les Etats de l'est, la hausse vertigineuse du prix de la vie a jeté la population dans une misère et une exaspération indescriptibles. Aussi des mesures immédiates ont-elles été ordonnées. »

« La commission des chemins de fer et celle du commerce inter-Etats, rompant avec la routine et l'inertie administratives ont accompli, hier, un véritable coup d'Etat. Les trains de passagers ont

été brusquement arrêtés et rangés sur les voies de garage, ce qui a permis aux denrées de l'ouest de se diriger, en masse, vers les villes de l'est.

« Au Congrès, une proposition vient d'être déposée tendant à placer sous le contrôle du gouvernement fédéral le pain et le blé. Des milliers de tonnes d'oignons et de pommes de terre entassés sur les quais de New-York, ont été rendus au marché local. »

« A aucun moment de la guerre de Sécession, les prix des denrées n'avaient été aussi élevés qu'aujourd'hui. »

**La situation du Trésor des Etats-Unis.** — La situation du Trésor des Etats-Unis au 31 décembre 1916 s'établit comme suit comparativement au 31 décembre 1915 et au 31 juillet 1914 :

Trésor des Etats-Unis			
(En millions et centaines de mille dollars)			
	31 juill. 1914	31 déc. 1915	31 déc. 1916
<b>Encaisse :</b>			
Or.....	1.254.9	1.691.4	2.174.6
Argent.....	526.1	540.2	524.0
Total de l'encaisse.....	1.781.0	2.231.6	2.698.6
<b>Circulation :</b>			
Greenbacks et autres billets.....	343.9	347.4	348.1
Certificats d'or.....	974.4	1.475.0	1.922.1
— d'argent et billets du Trésor de 1890.....	477.0	487.9	478.8
Total de la circulation.....	1.795.3	2.310.3	2.749.0
<b>Dépôts dans les Banques nationales et les Banques de réserve fédérale.....</b>			
Disponible dans les caisses du Trésor.....	62.2	58.6	67.4
.....	81.6	0.6	44.2
Total de l'encaisse disponible....	143.8	59.2	111.6

#### CONTREBANDE DE GUERRE

**La contrebande suisse pour l'Allemagne.** — D'après la *Tribune de Genève*, les contrebandiers s'efforcent, aux environs de Bâle, de transporter en Allemagne, et par tous les moyens possibles, des quantités de marchandises. Pour remédier à cet état de choses, les postes militaires de la frontière suisse ont été sensiblement renforcés.

**La contrebande en Hollande.** — Suivant les journaux anglais, la contrebande de Hollande en Allemagne a, pris de telles proportions qu'elle constitue un véritable danger pour la situation alimentaire des Pays-Bas. Dans le district de Coevorden, le métier de contrebandier est devenu si lucratif que les ouvriers abandonnent le travail des usines pour se livrer à la contrebande. Il y a quinze jours, on a saisi à la frontière hollandaise 5 tonnes de savon et de graisse, et on a arrêté 200 personnes appartenant à une bande organisée, dont le siège se trouvait à Amsterdam.

Près d'Aalten, 170 personnes furent également arrêtées, et 2.300 livres de provisions furent saisies. Les autorités militaires de Maëstricht ont découvert un couloir souterrain qui traversait le mont Saint-Pierre et était relié à d'autres souterrains en Belgique. D'énormes quantités de produits alimentaires avaient quitté la Hollande par ce couloir. Les autorités l'ont fait sauter.

Les profits réalisés par les contrebandiers sont considérables. Un pain de savon, qui coûte 20 centimes en Hollande, peut être vendu en Allemagne 1 fr. 75 ou 2 fr. ; une livre de beurre de 12 à 15 francs et une boîte d'allumettes de 30 à 40 centimes. Les faux déserteurs allemands abondent, qui ne passent la frontière que pour rentrer ensuite en Allemagne avec des chargements de provisions.

Les autorités hollandaises font de leur mieux pour arrêter ce trafic illégal. Une preuve en est donnée par le nombre d'affaires instruites à un tribunal local de la région frontrière, qui sont montées de 900 en 1915 à 5.859 en 1916.

On a, d'autre part, découvert récemment qu'une grande quantité de produits allemands, donnés comme suisses, passaient en Amérique par la Hollande, sous le couvert de faux certificats d'un consulat de Saint-Gall. Le dépositaire de Saint-Gall et plusieurs de ses complices ont été arrêtés.

### Revue Commerciale

**La période des restrictions.** — Nous sommes en pleine période de restrictions. C'est, en effet, samedi 24, dimanche 25 et lundi 26 février que, conformément à l'ordonnance préfectorale, nous avons dû remplir les cartes de sucre, qui nous donneront droit à 750 grammes par mois et par personne. Ces cartes nous seront rendues immédiatement après enquête de la part des pouvoirs publics.

On envisage l'établissement de la carte de pain, et la Commission de l'Agriculture de la Chambre, dans une importante séance tenue le 28 février, sous la présidence de M. Fernand David, a entendu M. Herriot sur le projet du Gouvernement relatif au mélange des farines de succédanés à la farine de froment. Ladite Commission a même invité le ministre du Ravitaillement à présenter dans le plus bref délai un projet plus complet des restrictions qu'exige la situation.

M. Victor Boret, rapporteur, lui a demandé, notamment, d'envisager l'application très prochaine du rationnement et de la carte de pain, et la Commission tout entière a été d'accord avec lui pour prier M. Herriot d'insister auprès du Gouvernement pour que les 250.000 agriculteurs des vieilles classes absolument indispensables pour mettre en valeur les terres en friche et éviter au pays la disette de pain soient renvoyés à l'agriculture.

D'autre part, la Commission d'hygiène a adopté le projet gouvernemental relatif à l'usage de la saccharine. Ce projet autorise l'emploi de la saccharine ou de toute autre substance artificielle pour remplacer le sucre dans la préparation des denrées ou boissons propres à la consommation, pendant la durée des hostilités.

On annonce de plus, officieusement, que M. Herriot vient d'envoyer aux préfets des instructions pour « qu'il soit procédé d'urgence au recensement des stocks de charbon dépassant les besoins de trente jours, tant dans les usines que chez les commerçants et les particuliers ». Aurons-nous aussi des cartes de charbon ?

Toutes ces mesures, dictées au Gouvernement par les circonstances, sont accueillies sans protestation par la population.

**Vins.** — On se hâte de terminer aux vignobles les travaux de taille et de labours qui ne sont pas en avance cette année. Il est permis d'espérer que la température plus clémente de ces derniers jours permettra de rattraper la plus grande partie du retard apporté dans les travaux d'hiver.

Le stock disponible a sensiblement diminué ; certains négociants même, par suite du manque de provision, ont été obligés de fermer. La difficulté des moyens de transports rend la situation difficile et la consommation du vin est moins importante dans beaucoup de nos grandes villes.

Néanmoins les cours se maintiennent très fermes et avec tendance à la hausse. Les prix des vins du Midi ont atteint de 68 à 70 francs l'hectolitre ; tous les prix cotés s'entendent l'hectolitre nu, pris au vignoble, tous frais en sus.

Les affaires, cependant, semblent reprendre un

peu dans la région bordelaise, principalement sur les vins ordinaires. Les cours progressent d'une façon prodigieuse et l'on a payé dans le courant de la semaine jusqu'à 700 francs la pièce de 228 litres pour les vins rouges et 650 francs pour les blancs.

On signale un certain nombre de transactions dans la Bourgogne, bien que les stocks de vins diminuent de plus en plus. Les gamays ont été traités à 150 francs la pièce et les passetoutgrains de 175 à 200 francs.

Seuls les vins d'Algérie ont tendance à baisser ; on cote les vins rouges de 1<sup>er</sup> choix de 45 à 51 francs l'hectolitre et ceux de deuxième choix de 40 à 42 francs. La hausse croissante des frets et les difficultés d'expéditions sont les principaux facteurs de la dépréciation de ces vins.

A Bercy, les arrivages sont peu abondants et les stocks diminuent de plus en plus. En effet, le disponible, qui s'élève, en général, de 400.000 à 500.000 hectolitres dans les entrepôts de Bercy, n'atteignait le 31 janvier dernier que 200.918 hectolitres seulement. Ce chiffre représente à peu de chose près la consommation mensuelle de la capitale.

Les cours sont toujours très fermes sur notre place ; on a payé de 95 fr. à 100 fr. l'hectolitre de vin du Midi et de 98 à 100 fr. celui des vins d'Algérie. Le commerce de détail enregistre une hausse croissante pour les mêmes causes que le commerce de gros et principalement par suite du manque de stocks.

**Cidres et Poirés.** — Le *Journal officiel* du 22 février a publié les résultats approximatifs de la récolte des cidres et poirés pendant la campagne 1916.

La production totale des pommes et poires à cidres a atteint cette année 8.266.620 quintaux contre 37.354.960 quintaux en 1915. On évalue la production des cidres et poirés à 5.822.120 hectolitres contre 29.507.301 en 1915. Voici d'ailleurs comment se répartissent ces récoltes :

Régions	Production des pommes et poires à cidre (En quintaux)	Évaluation de la production des cidres et poirés (En hectolitres)
Région du Nord-Ouest...	5.345.600	4.218.450
Région du Nord.....	2.224.630	1.175.970
Région du Nord-Est.....	80.330	29.150
Région de l'Ouest.....	125.250	91.730
Région du Centre.....	285.060	123.190
Région de l'Est.....	89.800	107.720
Région du Sud-Ouest....	72.070	42.390
Région du Sud.....	41.500	32.360
Région du Sud-Est.....	2.380	1.160
Totaux.....	8.266.620	5.822.120

Ces chiffres sont nettement déficitaires sur ceux de l'année passée et de la moyenne quinquennale, ainsi qu'il ressort du tableau suivant :

Années	Production totale des pommes et poires à cidre (En quintaux)	Production totale des cidres et poirés (En hectol.)
1911.....	30.897.510	21.898.450
1912.....	23.948.260	15.879.580
1913.....	51.268.910	26.129.660
1914.....	24.254.140	17.080.300
1915.....	37.354.968	29.507.301
1916.....	8.266.620	5.822.120

Aussi les cours du cidre sont en augmentation sensible. On paie, en effet, actuellement en Normandie de 28 à 30 francs l'hectolitre de cidre ; dans le

Perche, on a traité de 22 à 24 francs l'hectolitre. Ces prix s'entendent l'hectolitre nu sans garantie de livraison par suite des difficultés de transports.

## PETITES NOUVELLES

◆◆ Le dernier coupon des obligations du *Chemin de fer de Paris à Orléans* 3 %, ancien des treize premières séries, numérotées de 1 à 3.150.000, au porteur, échéant le 1<sup>er</sup> juillet 1917, MM. les obligataires sont invités à déposer leurs titres pour l'adjonction de nouvelles feuilles de coupons.

En raison du nombre important de feuilles à renouveler et en vue de faciliter ce renouvellement, le dépôt des obligations est reçu, dès maintenant, aux guichets du Service des Titres de la Compagnie, 8, rue de Londres, à Paris, de dix heures à trois heures. Les dépôts de titres sont également reçus dans toutes les gares et stations du réseau d'Orléans ouvertes au service des titres.

Les titres déposés avant le 1<sup>er</sup> juillet 1917 devront être munis de leur dernier coupon (n° 129) à cette échéance, les nouvelles feuilles devant comporter ce coupon pour les titres présentés antérieurement à cette date.

MM. les obligataires qui seraient dans l'impossibilité de déposer eux-mêmes leurs titres, pourront en faire opérer la remise par des intermédiaires de leur choix et autorisés à donner, sur les bordereaux de la Compagnie, les signatures et décharges que comporte ce dépôt. L'adjonction de la nouvelle feuille de coupons sera faite sans frais d'aucune sorte aux guichets du Service des Titres de la Compagnie.

◆◆ MM. les porteurs d'obligations de la *Compagnie des Chemins de fer du Midi* 2 1/2 % sont informés que le premier tirage semestriel aura lieu le vendredi 9 mars 1917, à 14 heures 1/2, au siège de la Compagnie, à Paris, 54, boulevard Haussmann.

## Marché Financier

Paris, le 1<sup>er</sup> mars 1917.

La tendance est demeurée soutenue toute cette huitaine. Des réalisations en prises de bénéfices ont eu lieu sur quelques valeurs dites de guerre ; on a également enregistré des ventes sur les obligations françaises de chemins de fer et d'emprunts de villes en vue de l'émission du *Crédit Foncier* qui doit avoir lieu le 24 mars courant. Fermété du groupe russe. Cuprifères plutôt irréguliers.

Parmi les derniers cours cotés nous relevons :

*Au Parquet.* — Au comptant : 3 % perpétuel, 61,75 ; 5 %, 87,90 ; Crédit Lyonnais, 1.191 ; Crédit Foncier, 685 ; Banque de Paris et des Pays-Bas, 1.064 ; Actions Est, 750 ; Nord, 1.307 ; Ouest, 709 ; Paris-Lyon, 1.005 ; Midi, 920 ; Orléans, 1.122 ; Suez, 4.320 ; Boleo, 1.025 ; Penaroya, 1.730 ; Extérieure, 102 ; Russe 5 % 1906, 83 ; Rio Tinto unités, 1.750 ; Briansk, 445 ; Naphte, 475 ; Etablissements Bergougnan, 1.290 ; Tréfileries du Havre, 328 ; Montbard, Aulnoye, 430.

*Marché en Banque.* — Au comptant : Bakou, 1.750 ; Toula, 1.336 ; Hartmann, 553 ; Maltzoff, 575 ; Cape Copper, 124,50 ; Mount Elliott, 147,50 ; Utah Copper, 648 ; Tharsis, 144 ; Spassky, 58 ; De Beers ordinaire, 351 ; Crown Mines, 70 ; Modderfontein B, 203,50 ; Rand Mines, 96 ; Financière des Caoutchoucs, 161 ; Malacca ordinaire, 128.

L'Administrateur-Gérant : GEORGES BOURGAREL.

Paris. — Imprimerie de la Presse, 16, rue du Croissant. — Simart, imp.